

## Chronologie moliéresque : les « Éphémérides » de François Rey (1658-1669)

*François Rey a établi ces « éphémérides » lorsqu'il préparait son livre intitulé Molière et le roi. L'affaire Tartuffe (avec Jean Lacouture) paru aux éditions Fayard en 2006), ce qui explique qu'il les ait interrompus à la fin de l'année qui a vu la création publique de Tartuffe après presque cinq années d'interdiction. Il a eu la générosité de mettre à notre disposition cet inestimable instrument de travail, nous autorisant en même temps à le diffuser plus largement selon le moyen qui nous paraîtrait le mieux approprié. Nous le publions donc sur le site MOLIERE 21, après avoir simplement adapté la mise en pages (passée du mode « paysage » au mode « portrait ») et supprimé, comme il nous l'avait demandé, ceux de ses commentaires personnels qui constituaient des jalons d'attente pour une recherche plus approfondie (« à développer », « à confirmer », etc.). Nous le remercions une fois de plus infiniment.*

*GF et CB*

### Mar 1 janvier 1669

- *Amphitryon* et *Georges Dandin*. R : 757 l.
- Dans sa Lettre à Madame du 5, Robinet écrira, v. 201-218 :

Mardi, premier des jours de l'an,  
Au bruit du pata-pata-pan,  
Il [le Roi] se rendit en très bel ordre,  
Avec les Chevaliers de l'Ordre,  
Même accompagné de Monsieur,  
En un pompeux extérieur,  
Chez les Feuillants à robe blanche,  
Dont la manière est noble et franche,  
Et Dom Côme, le Général,  
Par un compliment tout royal  
Et tourné de la bonne sorte,  
L'ayant reçu hors de la porte,  
En leur beau temple il assista  
À la grand'messe, que chanta  
La musique de sa chapelle,  
Tout à fait ravissante et belle ;  
Après quoi, cette Majesté,  
Par un discours plein de bonté  
Et d'augures certes propices,  
Laissa chez eux ses bons auspices.

L'après-dînée, avec éclat,  
Ce majestueux potentat  
Fut aussi chez les Jésuites,  
De la rue Saint-Antoine,  
Dont les mœurs sont des mieux construites,  
Et là, fort musicalement,  
Oùt vêpres pareillement  
Et le docte sermon ensuite,  
Que fit un Père de mérite,  
D'Arouis [Arouys], grand rhétoricien  
Et fort bon mathématicien.  
Notre illustre et divine Reine,  
Cette excellente souveraine,  
Était avec Sa Majesté  
En cet acte de piété,  
Où rien n'est égal à son zèle,  
Avec Monsieur, Mademoiselle  
Et Madame de Guise aussi,  
Tous dévots, non coussi coussi.

### Mer 2 janvier 1669

### Jeu 3 janvier 1669

### Ven 4 janvier 1669

- *Amphitryon* et *Georges Dandin*. R : 331 l.

- Le même jour, sont achevées d'imprimer, chez Claude Barbin, les « *Lettres portugaises*, traduites en français ».

### **Sam 5 janvier 1669**

#### **Dim 6 janvier 1669**

- Épiphanie-jour des Rois : début du carnaval.
- *Amphitryon* et *Georges Dandin*. R : 707 l.
- La *Gazette* du 12 janvier rapportera :  
Le même jour 6, la reine fit ses dévotions en l'église des Jacobins réformés de la rue Saint-Honoré, et, l'après-dînée, les continua au monastère des Carmélites de la rue du Bouloi.  
Le soir, Leurs Majestés prirent le divertissement de la comédie française, dans le salon du palais des Tuileries, et ensuite le bal en l'appartement du roi, Monsieur et Madame s'y étant trouvés, avec Mademoiselle d'Orléans, Madame de Guise, les princes de Vendôme, le duc de Guise et grand nombre de seigneurs et dames de la cour.
- ÷ Le vendredi 11, le marquis de Saint-Maurice écrira au duc de Savoie [I, 276] :  
Il y eut dimanche bal et comédie au Louvre. Ma femme y fut conviée. J'y fus parce que le roi prend plaisir que l'on voie ces divertissements ; si l'on n'y allait pas, il croirait que l'on les méprise ; outre que, comme je n'ai que peu d'occasions de le voir pour affaires, je lui fais ma cour de temps en temps de cette manière.
- ÷ Robinet confirmera, dans sa Lettre à Madame du 12, v. 73-84 :  
Le Jour des Rois, fête royale,  
Où tout le monde fait régale  
Et boit, d'un visage riant,  
Avec trois Mages de l'Orient,  
Qui vinrent honorer la crèche  
Qui, comme eux, les dévots allèche,  
On fit maintes joyeusetés  
Chez nos brillantes majestés,  
Et le bal et la comédie,  
Avecque fine mélodie,  
Furent de leurs chers passe-temps,  
Qui sont toujours fort éclatants.
- ÷ Dans sa Lettre en vers et en prose au roi du 13 janvier, La Gravette de Mayolas confirmera ces indications, mais sans apporter de précisions :  
Notre incomparable monarque,  
Que par-dessus tout on remarque,  
Dans son palais le plus charmant  
Reçut le divertissement  
Du bal et de la comédie,  
Le plus doux plaisir de la vie.  
Princes, princesses de sa cour  
Y dansèrent bien à leur tour,  
Et leur parure et leur adresse  
Causaient une double allégresse.
- ÷ Quelle troupe a joué ce jour-là au Louvre ? L'absence d'indication dans la *Gazette*, qui, dans son article du 5 janvier consacré à la soirée donnée chez Monsieur le 29 décembre, précisait que la comédie avait été représentée par la Troupe royale, incite à penser que c'est la Troupe de Roi, c'est-à-dire Molière et ses camarades, qui ce soir-là a divertit la famille royale.
- ÷ Avec quelle pièce ? Pourquoi pas le *Tartuffe* ?

### **Lun 7 janvier 1669**

#### **Mar 8 janvier 1669**

- 51<sup>e</sup> anniversaire du baptême de Madeleine Béjart.
- *Le Misanthrope* et *Le Fin Lourdaut*. R : 327 l.

### **Mer 9 janvier 1669**

**Jeu 10 janvier 1669**

- Mort du maréchal d'Aumont. Son gouvernement de Paris sera donné au duc de Mortemart, père de Mme de Montespan et premier gentilhomme de la chambre.

**Ven 11 janvier 1669**

- Première représentation des *MAUX SANS REMÈDES*, comédie de Jean Donneau de Visé. R : 528 l.
  - ÷ Seize mois plus tôt, les Italiens ont créé, sur la même scène du Palais-Royal, une comédie de Cinthio intitulée *Les Remèdes à tous maux*. Voir au 5 septembre 1668.
  - ÷ Si l'on en croit Gabriel Guéret (voir au 13), depuis dix-huit mois cette comédie de Donneau est annoncée sur les affiches comme un chef-d'œuvre.

**Sam 12 janvier 1669**

- Dans sa Lettre à Madame, après avoir signalé, sur le mode burlesque, le viol d'une jeune épousée ottomane (« [...] l'épousée, en ce conflit, la chère fleur d'hymen perdit »), Robinet vante, v. 269-278, *Les Maux sans remèdes* créés la veille au Palais-Royal :

J'ai lu dans l'Histoire des Mèdes  
 Que c'est un des maux sans remèdes,  
 Et tels qu'un esprit jovial  
 En fait voir au Palais-Royal,  
 Depuis hier, dessus la scène,  
 [C'est une comédie intitulée *Les Maux sans remèdes*.]  
 Qui valent bien, je crois, la peine  
 Que chacun les voye demain,  
 Ces maux étant pour le certain  
 Des remèdes aux maux de rate.  
 Qui s'y désopile et dilate.

**Dim 13 janvier 1669**

- *Les Maux sans remèdes*. R : 380 l.
  - ÷ C'est la seconde et dernière représentation de la pièce.
  - ÷ Pour être médiocres, les recettes ne sont pas nulles ; l'abandon d'une pièce après deux représentations seulement n'est pas chose fréquente : qu'est-ce qui l'a motivé ?
  - ÷ Pendant quatre ans, jusqu'à la création des *Maris infidèles*, le 24 janvier 1673, trois semaines avant la mort de Molière, la troupe ne jouera aucune pièce de Donneau, même en reprise.
  - ÷ Voir des éléments d'explication possibles au 8 août 1665.
  - ÷ Dans sa *Promenade de Saint-Cloud*, écrite au cours de cette même année 1669, Gabriel Guéret fera dire à l'un de ses personnages [rééd. Jouaust, Paris, 1888, p. 41-42] :  
 Quoi ! si De Visé, à la première pièce qu'il fera (comme, pour son malheur, il ne pourra pas s'empêcher d'en faire), allait mettre : « Par l'auteur des *Maux sans remèdes* », n'aurait-on pas lieu de demander quel est cet auteur ? Et ne peut-on ignorer cela sans passer pour barbare dans les Belles-Lettres ? Il est vrai que cette comédie a pour elle les affiches des comédiens qui l'ont promise pendant dix-huit mois comme un chef-d'œuvre. Mais ce chef-d'œuvre a perdu son nom sur le théâtre, et les spectateurs ont regretté leur argent.
  - ÷ À noter l'hostilité de Guéret, ami de l'abbé d'Aubignac, à l'égard de Donneau. Voir la polémique de 1663.
  - ÷ Voir la suite au 1<sup>er</sup> février.

**Lun 14 janvier 1669**

- Fête de saint Sauveur.

**Mar 15 janvier 1669**

- Fête de saint Maur. 47<sup>e</sup> anniversaire du baptême de Molière.

- *L'Avare*. R : 236 l.

**Mer 16 janvier 1669****Jeu 17 janvier 1669****Ven 18 janvier 1669**

- *L'Avare* et *Le Fin Lourdaut*. 348 l.

÷ Si la note du 13 est juste, alors *Le Fin Lourdaut* n'est pas de Donneau de Visé.

### **Sam 19 janvier 1669**

### **Dim 20 janvier 1669**

• *L'Avare* et *Le Fin Lourdaut*. 805 l.

• Ce jour-là, François-Gaston, marquis de Béthune, épouse Marie-Louise de La Grange d'Arquien, fille d'honneur de la reine.

### **Lun 21 janvier 1669**

### **Mar 22 janvier 1669**

• « *L'Avare* seul ». R : 364 l.

### **Mer 23 janvier 1669**

### **Jeu 24 janvier 1669**

### **Ven 25 janvier 1669**

• *L'Étourdi*. R : 303 l.

• Ce jour-là, le marquis de Saint-Maurice écrit au duc de Savoie [I, 279] :

Voilà la guerre de Lorraine finie. On en a bien de la joie ici, il fâchait fort aux guerriers de quitter les dames. Jamais il n'y a eu un pareil attachement ; tout le plaisir aussi consiste en cela, car il n'y a ni cadeau, ni bal, ni mascarade. La pauvre reine est toujours toute seule dans son appartement, peu de monde lui fait la cour. Elle joue le soir, d'autres fois elle a le divertissement de la *comédie espagnole*, où l'on gèle de froid, parce qu'il n'y a presque personne.

Tout Paris a visité Madame de Montespan pour la féliciter de ce que le roi a donné le gouvernement de cette ville à son père...

÷ « La guerre est finie » : le maréchal de Créquy et M. d'Aubeville, envoyé de la cour de France auprès du duc de Lorraine, venaient d'imposer à celui-ci le licenciement des troupes qu'il avait levées en 1667 pour accompagner Louis XIV dans la campagne de Flandre (note l'éditeur, Jean Lemoine).

### **Sam 26 janvier 1669**

### **Dim 27 janvier 1669**

• *L'Étourdi*. R : 574 l.

### **Lun 28 janvier 1669**

### **Mar 29 janvier 1669**

• *L'École des femmes*. R : 341 l.

### **Mer 30 janvier 1669**

### **Jeu 31 janvier 1669**

• Achevé d'imprimer, chez Claude Barbin, d'un volume contenant *Adonis* et *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, de La Fontaine.

### **Ven 1 février 1669**

• *Le Misanthrope*. R : 463 l.

• La *Gazette* du 9 rapportera :

Le premier du courant, sur le soir, arriva ici un courrier de Rome que le nonce du pape y avait envoyé extraordinairement ; lequel en a apporté deux brefs, l'un aux évêques d'Alet, de Pamiers, d'Angers et de Beauvais, et l'autre à l'archevêque de Sens et aux évêques de Châlons et de Laon, qui avaient négocié avec ledit nonce ce qui concernait l'affaire de ces quatre évêques.

÷ Voir la suite au 3 février.

• Ce jour-là, le marquis de Saint-Maurice écrit [I, 283-284] :

[...] Votre Altesse se doit reposer sur moi au sujet du voyage du Roi en Provence ; on n'en parle plus et il n'y a aucune apparence ; il ne veut pas quitter les dames, il ne voit plus qui que ce soit, amusé de leur ventre (sic), et cela trouble tous les divertissements de la cour. Il n'y a plus au Louvre ni bal ni mascarade, et le Roi n'a masqué que pour le bal qu'il y a eu céans ; il n'y avait avec lui que les dames de Montespan, de La Vallière et d'Heudicourt. J'ai été ravi que le Roi ait vu cette assemblée, car en pure vérité elle était belle pour la parure de la chambre et tout le reste ; jamais il ne s'est vu tant de chandeliers, plaques, bras et girandoles d'argent ; on trouve tout ici de louage pour de l'argent, et je puis dire que, hors chez le Roi et Monsieur, il n'y a pas eu de plus beau bal à Paris de longtemps ; on ne portait à boire à M. le Duc [de Savoie], princes et princesses, que sur des soucoupes de vermeil où étaient mes armes, et toute la collation fut aussi servie dans des corbeilles de vermeil ciselé. Il ne faut pas faire les choses, ou que ce soit avec éclat ; on ne parle d'autre au Louvre (sic) ; la Reine et Madame en entretenrent hier ma femme, et la Reine lui dit que si elle eût pu masquer, qu'elle y aurait été. Ma femme lui ayant demandé si elle ne prendrait point ce divertissement ce carnaval, elle répliqua que non, quoique ce fût son plus grand plaisir, mais que ne le pouvant faire avec le Roi, qu'elle n'y voulait pas aller sans lui. C'est un exemple de piété et de vertu ; la pauvre Reine est plainte généralement de tout le monde, et elle se réduit à sa façon de vivre avec une fermeté qui n'est pas concevable ; elle ne voit jamais le Roi qu'au lit et à table ; elle s'occupe à prier Dieu, chez ses enfants, à jouer et à la comédie espagnole, et jamais il n'y a personne chez elle. Elle témoigne toujours bien des bontés à ma femme et l'envoie avertir toutes les fois qu'il y a comédie chez elle.

• Ce jour-là est achevé d'imprimer, chez les libraires Ribou, Quinet, Barbin et Loyson, le premier volume d'un recueil de Donneau de Visé intitulé *Nouvelles galantes et comiques*. Les deux suivants paraîtront le 5, avec un titre complété *Nouvelles galantes, comiques et tragiques*.

÷ Le livre est dédié « À mes maîtresses ».

÷ Certaines pages sont contre les satiriques. Dans la préface :

J'oubliais de dire que je n'ai pu m'empêcher de mettre une conversation dans mes nouvelles, encore qu'elles ne plaisent plus dans ces sortes d'ouvrages ; mais comme elle est contre les auteurs satiriques et que c'est une matière du temps, j'ai cru qu'elle ne déplairait pas. J'ai parlé contre les satires en général, sans nommer ni même désigner personne, et je me suis servi d'un discours que j'ai fait il y a quelques années, et même avant qu'on eût vu les premières satires du fameux auteur dont nous en avons maintenant grand nombre, qui peuvent par leur beauté faire aimer les satires à ceux qui haïssent le plus de pareils ouvrages.

÷ Voir tome III, p. 324-349.

÷ Dans sa *Promenade de Saint-Cloud*, à la suite de ce qu'il a dit des *Maux sans remèdes* (voir au 13 janvier), Gabriel Guéret fait dialoguer ainsi ses personnages [*ibid.*, p. 42-43] :

[...] Aussi, répondis-je, ne voyez-vous pas que De Visé ait pris cette qualité [auteur] dans ses *Nouvelles galantes*. Il n'y a pas même mis son nom, et il n'a pas voulu s'engager dans leur mauvaise fortune.

— Il a eu raison, dit Cléante, car elles ne sont pas de lui, et il ne peut passer tout au plus que pour en être le compilateur. J'en nommerais bien quelqu'une qui vient immédiatement de moi, et j'y reconnais encore le même tour que j'y donnai dans une compagnie où il était.

— Apparemment, interrompis-je, cet homme ne va point sans tablettes. Mais je lui conseille une autre fois de se mieux servir de ses larcins et de leur donner au moins un tour de sa façon ; sinon, qu'il fasse comme Ménage, qui, de bonne foi, adopte les œuvres d'autrui, et qui s'est rendu le compilateur de toutes les pièces fugitives.

— Vous lui donnez là, dit Oronte, un expédient admirable. Pour moi, je serais d'avis que tous ceux qui n'ont pas le don de travailler en neuf se mêlassent de ce métier-là. Au moins, le Parnasse, s'il est permis de parler ainsi, pourrait un jour avoir ses fripiers, et l'on trouverait dans leurs magasins quantité de vieilles pièces qui ne laissent pas d'être belles, quoiqu'elles n'aient plus la grâce de la nouveauté. C'est là qu'on irait quelque jour chercher les vers de Des Barreaux, les galanteries de Benserade, les épigrammes de Bussy-Rabutin, les naïvetés du duc \*\*\* et les bons mots de Bautru ; et cela vaudrait mieux que les *Nouvelles galantes* et que la *Clef* qui les a fait vendre.

÷ Il n'existe à ma connaissance aucune clef imprimée des *Nouvelles galantes*.

÷ Agressivité de Guéret à l'égard de Ménage.

÷ Le 12 novembre suivant, Donneau fera paraître, toujours anonymement et chez les mêmes libraires, un roman en trois volumes, intitulé *L'Amour échappé ou Les Diverses*

*Manières d'aimer, contenues en quarante histoires, avec le Parlement d'Amour, dédié à Chapelle et pourvu d'une clef.*

**Sam 2 février 1669**

• Robinet ouvre quasiment sa Lettre en vers du jour par un compte rendu (v. 12-53) de la publication signalée ci-dessus :

À propos ici de nouvelles,  
 Il s'en vend, non de telles quelles,  
 Depuis quelques jours au Palais,  
 [Chez le Sr Ribou, devant la Ste Chapelle.]  
 Où tant de gens vivent de plaids.  
 Ce sont des *Nouvelles galantes*,  
 Les unes certes archiplaisantes,  
 Les autres tragiques un peu ;  
 [*Nouvelles galantes et comiques*, par Jean Donneau de Visé/ À Paris, chez Claude Barbin, Estienne Loyson et Gabriel Quinet, 1669, 3 vol. in-12.]  
 Où l'on voit, par la vertu-bleu,  
 Des aventures innombrables  
 Et moins feintes que véritables,  
 Du moins je le présume ainsi,  
 Et non sans fondement aussi.  
 L'imagination du monde  
 La plus fertile et plus féconde  
 N'en a jamais tant inventé  
 Sans l'aide de la vérité,  
 Et tous les romans, ce me semble,  
 N'en sauraient tant fournir ensemble,  
 Ni surprenantes, je crois ;  
 J'en jurerais quasi, ma foi.  
 Mais ce qui me plaît davantage  
 Dans ce divertissant ouvrage,  
 Est une espèce d'entretien  
 Qui roule sur ces gens de bien  
 Que l'on appelle satiriques,  
 Maudits frelons des républiques,  
 Lesquels s'érigent en censeurs  
 Et des ouvrages et des mœurs,  
 Quoique le vice et l'ignorance  
 Fassent toute leur compétence,  
 Quoiqu'ils n'aient que de faux brillants  
 Pour éblouir certaines gens  
 A qui la médisance est chère  
 Et dont le défaut de lumière  
 Leur fait admirer bonnement  
 Des satires sans jugement ;  
 Où (voyez si c'est là l'entendre)  
 On fait un brigand d'Alexandre,  
 Un furieux, un bandolier,  
 Après avoir, à ce guerrier,  
 Comparé... l'oserai-je dire ?  
 Non, cela ne se peut écrire.  
 [Allusion à la satire VIII de Boileau.]

÷ Robinet rend compte ensuite longuement (v. 54-109) de la création, à l'Hôtel de Bourgogne, du *Marius* de Boyer.

Tandis que je parle d'écrits  
 Et d'ouvrages de beaux esprits,  
 Il est bien juste que je die  
 Quelques mots de la tragédie  
 Qui présentement à l'Hôtel  
 Ravit maint notable mortel,  
 Puisque vraiment on y remarque  
 Infinité de gens de marque :  
 C'est le jeune et grand *Marius*,  
 Poème si beau que rien plus,  
 Dont Boyer, qui sur le Parnasse  
 Depuis si longtemps tient sa place,  
 Est le digne et louable auteur,  
 Et dont vous avez vu, lecteur,  
 Tant d'autres fameux dramatiques,

Galants, comiques et tragiques.  
 C'en est assez dire à son los,  
 Et c'est, je pense, en peu de mots  
 Faire voir, en nul vain langage  
 Le mérite de cet ouvrage,  
 Laisant aux juges importants  
 De tous les écrits de ce temps  
 À rendre sur ce leur sentence,  
 Dessous laquelle, en conscience,  
 Tous les autres aveuglément  
 Captiveront leur sentiment.  
 Mais de la Troupe, je dois dire  
 Qu'à l'ordinaire l'on l'admire  
 En ce sujet tragique-là :  
 Que La Fleur, lequel fait Sylla,  
 Soutient très bien le caractère  
 De ce tyran si sanguinaire  
 Et pire qu'un Olibrius ;  
 Que Floridor, de Marius  
 Fait aussi le rôle à merveille,  
*Id est* de façon nompareille  
 Et tout ainsi qu'un rare acteur  
 Dont chacun est admirateur ;  
 Que Hauteroche y représente  
 De manière encor fort galante  
 Pompée, autre jeune héros,  
 Et qu'enfin avec un grand los  
 Dennebaut, leur jeune actrice,  
 Et des cœurs franche tentatrice  
 Par ses attraits délicieux,  
 Fait son personnage des mieux,  
 Ou vien celui de Célicie,  
 Pour qui beaucoup l'on se soucie,  
 Pour l'étrange embarras d'amour  
 Dans lequel, chacun à son tour,  
 Pompée et Marius la mettent.  
 Mais que les lecteurs me permettent  
 De trancher tout court là-dessus,  
 Afin qu'allant voir *Marius*,  
 Ils aient ce que le plus je prise,  
 Le doux plaisir de la surprise.

÷ Robinet achève sa Lettre sur la préparation du ballet royal :

Ici, notre grand potentat,  
 Ayant fait mettre bas les armes,  
 Au duc des Lorrains par ses charmes,  
 Ne pense plus qu'à son ballet,  
 Qui sera galant et follet.

÷ Aucune allusion à la création imminente du *Tartuffe*.

### Dim 3 février 1669

• *Le Misanthrope*. R : 759 l.

• Suite de la *Gazette* du 9 :

Le 3, ledit nonce eut le matin audience du roi, en laquelle il présenta ces deux brefs à Sa Majesté, l'assurant que Sa Sainteté ayant été entièrement éclaircie de la conduite de ces quatre évêques, elle était demeurée pleinement satisfaite de leur soumission et de leur obéissance. Ensuite il lui demanda sa protection royale, pour empêcher par son autorité que la paix fût désormais troublée ; ce qu'elle lui promit, avec un zèle digne du Fils aîné de l'Église, l'ayant aussitôt déclaré aux prélats qui étaient présents à cette audience en assez bon nombre et qui le remercièrent d'avoir procuré un si grand bien à l'Église.

÷ Rien ne signale qu'il s'agit de la fin de la querelle du jansénisme.

### Lun 4 février 1669

• La *Gazette* du 9 rapportera : « Le 4, le roi alla prendre le divertissement de la chasse aux environs de cette ville... »

**Mar 5 février 1669**

- Première représentation de *L'IMPOSTEUR OU TARTUFE* (sic), au Palais-Royal. R : 2860 l.
  - ÷ Contrairement à ce que son Registre donne à lire à la date du 5 août 1667, La Grange ne signale pas par un anneau bleu la joie qu'a dû susciter cette « résurrection de Tartuffe ».
  - ÷ On est étonné que la troupe ne se soit pas donné au moins quelques jours pour mettre au point cette première tant attendue.
  - ÷ Robinet, dans sa lettre du 9, citée ci-dessous, parle de surprise : est-ce à dire que le spectacle n'a pas été annoncé ? Mais alors, comment expliquer la foule qui se bouscule aux portes du théâtre ?
  - ÷ Peut-être le spectacle a-t-il été rodé par des visites, dont certaines que La Grange ne signale pas...
  - ÷ Quel est le public ? A-t-on mis le prix des places au double ?
  - ÷ Ce jour-là, Molière présente à Louis XIV son Troisième Placet :
 

Sire,  
Un fort honnête médecin, dont j'ai l'honneur d'être le malade, me promet et veut s'obliger par-devant notaires de me faire vivre encore trente années, si je puis lui obtenir une grâce de Votre Majesté. Je lui ai dit, sur sa promesse, que je ne lui demandais pas tant et que je serais satisfait de lui, pourvu qu'il s'obligeât de ne me point tuer. Cette grâce, Sire, est un canonicat de votre chapelle royale de Vincennes, vacant par la mort de...

Oserais-je demander encore cette grâce à Votre Majesté, le propre jour de la grande résurrection de *Tartuffe*, ressuscité par vos bontés ? Je suis, par cette première faveur, réconcilié avec les dévots ; et je le serais, par cette seconde, avec les médecins. C'est pour moi, sans doute, trop de grâces à la fois ; mais peut-être n'en est-ce pas trop pour Votre Majesté, et j'attends, avec un peu d'espérance respectueuse, la réponse de mon placet.

- Robinet écrira dans sa Lettre à Madame du 9, v. 158-201 :

À propos de surprise, ici,  
La mienne fut très grande aussi,  
Quand, mardi, je sus qu'en lumière  
Le beau *Tartuffe* de Molière  
Allait paraître et qu'en effet,  
Selon mon très ardent souhait,  
Je le vis, non sans quelque peine,  
Ce même jour-là sur la scène,  
Car je vous jure en vérité  
Qu'alors la curiosité  
Abhorrant, comme la Nature,  
Le Vide, en cette conjoncture,  
Elle n'en laissa nulle part,  
Et que maints coururent hasard  
D'être étouffés dedans la presse,  
Où l'on oyait crier sans cesse :  
« Je suffoque, je n'en peux plus !  
« Hélas, monsieur Tartufius,  
« Faut-il que de vous voir l'envie  
« Me coûte peut-être la vie ? »  
Nul néanmoins n'y suffoqua,  
Et seulement on disloqua  
À quelques-uns manteau et côte,  
À cela près, qui fut leur faute,  
Car à la presse vont les fous,  
On vit, en riant à tous coups,  
Ce Tartuffe, ou cet hypocrite,  
Lequel, faisant la chatte-mitte,  
Sous un masque de piété  
Déguise sa malignité,  
Et trompe ainsi, séduit, abuse  
La simple, la dupe et la buse.  
Ce Molière, par son pinceau,  
En a fait le parlant tableau,  
Avec tant d'art, tant de justesse,  
Et, bref, tant de délicatesse,  
Qu'il charme tous les vrais dévots  
Comme il fait enrager les faux ;  
Et les caractères, au reste,



C'est une chose manifeste,  
Sont tous si bien distribués  
Et naturellement joués  
Que jamais nulle comédie  
Ne fut aussi tant applaudie.

÷ Robinet signale ensuite, v. 202-207, le nouveau spectacle des Italiens :

À ma légende ayant mis fin,  
Je vais aux Noces d'Harlequin,  
Pièce des acteurs d'Italie,  
Autant folâtre que jolie,  
Et mêmes où, comme à Saint-Cloud,  
Mainte cascade fait glou-glou.

÷ La *Gazette* du 9 rapportera sobrement pour toute nouvelle de ce jour :

Le 5, Mademoiselle d'Orléans assista à un très beau service qu'elle fait faire tous les ans au monastère des Capucines pour Monseigneur le duc d'Orléans ; où était Madame de Guise, avec quantité d'autres personnes de marque.

### **Mer 6 février 1669**

#### **Jeu 7 février 1669**

• La *Gazette* du 16 février rapportera :

Le 7 de courant, le sieur de Lopis de Montdevergue, neveu du gouverneur de l'île Dauphine, qui commandait le vaisseau naguère revenu de Surate appartenant à la Compagnie des Indes orientales, arriva du Port Saint-Louis en cette ville, et après avoir rendu compte de sa navigation au sieur Colbert, chef de ladite Compagnie, il fut par lui présenté le même jour au roi, qui pour témoigner sa satisfaction de cet heureux commencement de commerce des Indes, le régala d'une boîte de diamants estimée six mille livres, Sa Majesté ayant ordonné que l'on distribuât aussi à tout l'équipage dudit vaisseau une somme de 4000 écus.

÷ La Gravette de Mayolas rendra compte également de cet événement dans sa Lettre en vers et en prose au Roi du 21, v. 71-80, évoquant même « l'illustre et brave Delopis ».

#### **Ven 8 février 1669**

• *Tartuffe*. R : 2045 l.

• Ce jour-là, le marquis de Saint-Maurice écrit de Paris au duc de Savoie [I, p. 285] :

L'on fait toujours ici la même vie ; il n'y a ni bal, ni cadeau, ni mascarade ; le jour, le roi négocie, va à la chasse, et la nuit se passe au jeu avec les dames. Il a fait baptiser les enfants qu'il a de Madame de La Vallière, des pauvres les ont tenus sur les fonts ; on a nommé le fils Louis, il le mena puis chez M. le Dauphin et lui dit de le caresser et de l'aimer, que c'était son frère ; à quoi ce prince se prêta de bonne grâce.

÷ On s'étonne de l'absence de toute allusion à la création du *Tartuffe*...

#### **Sam 9 février 1669**

• Dans sa Lettre en vers du jour, Robinet revient, v. 252-255, sur la publication des *Nouvelles galantes* de Donneau de Visé, qu'il avait signalée déjà dans sa Lettre du 2 :

Depuis l'amant dont parle Ovide,  
Qui par un désespoir rapide  
S'alla pendre intrépidement  
Et voire même galamment  
À l'huis d'une certaine belle  
À son ardeur par trop rebelle,  
Ou depuis Pyrame et Thisbé,  
Dont chacun, par l'Amour fourbé,  
Se fit dans le sein zague-zague  
Avec la pointe d'une dague,  
On n'en avait, je crois, point vu  
Qui, dans un amour éperdu  
Eût renouvelé ces tendresses  
Et ces aimables gentillesses ;  
Mais trois, que Dieu veuille bénir,  
La mode en vont faire venir ;  
Oui, trois fort dignes de mémoire  
Et d'avoir place en notre Histoire.  
L'un, de Berni, ce m'a-t-on dit,  
Naguère le jour s'interdit

D'un coup de pistolet à balle  
 Qu'il se tira droit dans la Phale (sic) ;  
 L'autre à Bordeaux, ce m'écrit-on,  
 S'en est fait autant tout de bon ;  
 L'un pour une belle inconstante,  
 L'autre à cause que son amante  
 Était, par un ordre fatal,  
 Accordée aux vœux d'un rival.  
 Ici récemment le troisième,  
 Qui s'en vit presque à l'heure extrême,  
 Ayant tenu mal à propos  
 À son objet quelque propos  
 Qui l'avait mis dans la disgrâce,  
 Et ne pouvant rentrer en grâce  
 À ses yeux, généreusement  
 S'en punit dedans un moment  
 Par une baïonnette dure  
 Qu'il s'enfonça dans la fressure.  
 Je m'étendrais plus amplement  
 Sur ce dernier événement,  
 Mais j'ai su d'un nommé Nivelles  
 Que l'on l'a mis dans les *Nouvelles*  
 [Nouvelles galantes et comiques.]  
 Dont je parlai ces derniers jours :  
 Lecteurs, ayez-y donc recours.  
 [Elles se vendent au Palais.]

#### **Dim 10 février 1669**

- *Tartuffe*. R : 1895 l.

#### **Lun 11 février 1669**

#### **Mar 12 février 1669**

- *Tartuffe*. R : 2074 l.

- La *Gazette* du 16 février rapportera :

Le 12, le roi alla voir, dans la plaine de Boulogne, les compagnies de ses gardes du corps, mousquetaires, gendarmes et cheval-légers, que Sa Majesté y trouva rangés en très bel ordre, la reine y ayant aussi été, accompagnée de Mademoiselle d'Orléans et de quantité de dames ; et le lendemain, le roi y retourna, continuant ainsi par ses soins de tenir ces belles troupes au meilleur état qui se puisse souhaiter.

÷ La Gravette de Mayolas rendra compte également de cette visite à la foire Saint-Germain dans sa Lettre en vers et en prose au Roi du 21, v. 1-56.

#### **Mer 13 février 1669**

- Ce soir-là est dansé pour la première fois le *Ballet de Flore*. La *Gazette* du surlendemain rapportera :

Le 13, ce grand monarque, voulant prendre quelque relâche de ses continuelles applications pour le bien de son État et le bonheur de ses sujets, commença de danser son Ballet de Flore, qui, marquant cette paix que Sa Majesté a naguère donnée à l'Europe, est composé, dans ses 15 entrées, de toutes les agréables choses qu'elle produit. Le grand salon du palais des Tuileries a été préparé pour ce divertissement avec toute la pompe et l'éclat ordinaire à ces spectacles ; et l'Hiver ayant fait l'ouverture de celui-ci par un récit à la louange de Sa Majesté, le Soleil, qui le chasse, change la face du théâtre en une riante verdure. Ce bel astre, accompagné des Éléments, fait ainsi la première entrée, étant représenté par le roi, dont la bonne mine et la grâce ne le découvrent pas moins que l'éclat de ses superbes habits. La déesse Flore, désignée par la duchesse de Sully en la place de Madame, que sa grossesse a empêchée de la représenter, forme la seconde ; descendant du ciel sur un nuage des plus brillants, avec la Beauté, la Jeunesse, l'Abondance et la Félicité. La troisième se fait par les Nymphes des Bois, des Prés et des Eaux, qui sortent de leurs demeures, ayant appris de la Renommée le retour du Soleil et de Flore. Le Printemps, venant sur les pas de cette belle troupe, paraît dans son plus agréable appareil, et, avec deux Amours et les Zéphyr, fait la quatrième entrée. Toutes les autres ne sont pas moins belles, notamment la dernière, qui, par la présence du roi, est des plus éclatantes et termine aussi dignement le ballet qu'il est commencé. La Reine s'y trouva, accompagnée de Monseigneur le Dauphin, de

Monsieur, de Mademoiselle d'Orléans, de Madame de Guise et de quantité d'autres princesses et dames de la cour, qui furent régalingées d'une collation très magnifique.

- ÷ La Gravette de Mayolas rendra compte également de cette visite à la foire Saint-Germain dans sa Lettre en vers et en prose au Roi du 21, v. 115-184.
- ÷ Robinet en rendra compte dans sa Lettre en vers à Madame du 23, v. 21-190.

#### **Jeu 14 février 1669**

- Rajout sous la mention du vendredi 15 : « On avait joué le jeudi 14<sup>e</sup> une visite de la même pièce de *Tartuffe*. R : 440 l. »

#### **Ven 15 février 1669**

- *Tartuffe*. R : 2310 l.

#### **Sam 16 février 1669**

- Le *Ballet de Flore* est dansé aux Tuileries pour la deuxième fois.

#### **Dim 17 février 1669**

- *L'Imposteur* [*Tartuffe*]. R : 2271 l.

#### **Lun 18 février 1669**

- Ce jour-là est achevé d'imprimer, pour le compte de Jean Ribou, « *L'Avare*, comédie. Par J.B.P. Molière ».
  - ÷ Le privilège, signé Guitonneau et daté du 30 septembre 1668, a été donné « au sieur de Molière » pour sept ans.
  - ÷ Les contrefaçons sont punies d'une amende équivalant à 3 000 euros.
  - ÷ La pièce n'est précédée d'aucune épître, aucune préface, aucun avis au lecteur.
  - ÷ Il est probable qu'au moment où la composition a été faite, Molière ignorait qu'il allait représenter *Tartuffe* et le faire imprimer ; il n'est que de comparer les deux volumes pour s'en convaincre.
  - ÷ Il est probable également que le même jour est achevé d'imprimer *Georges Dandin*, dont Robinet signalera la parution dans le même article (du 2 mars) où il évoquera celle de *L'Avare*.

#### **Mar 19 février 1669**

- « *Idem ou Tartuffe*. » R : 1978 l.

- La *Gazette* du 23 rapportera :

Le 19, le roi alla voir au faubourg Saint-Germain, ainsi qu'avait fait la reine quelques jours auparavant, une des plus galantes curiosités de cette ville, qui est le Cercle en la manière qu'il se tient au Louvre, toutes les personnes principales qui le composent y étant représentées en cire et vêtues avec tout l'éclat qu'elles y font paraître, de manière que ce grand prince, si délicat dans toutes les belles connaissances, ne put refuser son approbation au sieur Benoît, qui est l'auteur de ce rare ouvrage.

- ÷ La Gravette de Mayolas rendra compte également de cette visite à la foire Saint-Germain dans sa Lettre en vers et en prose au Roi du 21, v. 81-104.

#### **Mer 20 février 1669**

- Le *Ballet de Flore* est dansé aux Tuileries pour la troisième fois.

#### **Jeu 21 février 1669**

- « Une visite du *Tartuffe*. R : 550 l. »
  - ÷ La *Gazette* ne dit rien de cette visite, qui doit être celle qu'évoque Robinet dans sa Lettre en vers à Madame du surlendemain.
  - ÷ Pourquoi la différence de tarif avec la visite du 14 ?

#### **Ven 22 février 1669**

- *Tartuffe*. R : 2278 l.

#### **Sam 23 février 1669**

- Dans sa Lettre en vers datée de ce jour, Robinet décrit longuement (v. 21-190) le *Ballet de Flore*, puis il évoque assez sommairement, v. 191-206, le nouveau spectacle du théâtre du Marais :

La pompeuse solennité

De cette céleste beauté [Vénus]  
 Avec grand bruit se continue  
 [Comédie intitulée *la Fête de Vénus.*]  
 Et d'un nombreux concours est vue  
 Sur le théâtre du Marais,  
 Où je ne sais combien d'attraits  
 Et de ravissantes merveilles  
 Charment les yeux et les oreilles.  
 Au spectacle il ne manque rien :  
 Tous les acteurs y font très bien,  
 Notamment l'actrice nouvelle  
 [Mlle de Champmeslé]  
 Également bonne et belle ;  
 Et bref la pièce est de Boyer,  
 De cet auteur si singulier  
 Qui sur son chef sans cesse entasse  
 L'immortel laurier du Parnasse.

÷ Robinet revient ensuite, v. 207-238, sur le *Tartuffe* de Molière :

À propos d'ébat théâtral, Toujours, dans le Palais-Royal, Aussi le <i>Tartuffe</i> se joue, Où <u>son auteur</u> , je vous l'avoue, Sous le nom de Monsieur Orgon,	Le Sr Molière
<u>Amasse et pécune et renom.</u> Mais pas moins encor je n'admire Son épouse, la jeune Elmire, Car on ne saurait constamment Jouer plus naturellement. Leur mère, madame Pernelle	Mlle Molière  Représentée par le sieur Béjart
Est une plaisante femelle Et s'acquitte, ma foi, des mieux De son rôle facétieux. Dorine, maîtresse servante,	Mlle Béjart
Est encor bien divertissante ; Céliante <sup>1</sup> enchante et ravit Dans les excellents vers qu'il dit ; Ces deux autres, ou Dieu me damne,	Le Sr de La Thorillière
Qui sont les deux enfants d'Orgon, Y font merveilles tout de bon. Valère, amant de cette belle,	Mlle Debrie et le Sr Hubert  Le Sr de La Grange
Des galants y semble un modèle, Et le bon Tartuffe, en un mot, Charme en son rôle de bigot. L'un des soirs de cette semaine,	Le Sr Du Croisy
Notre excellente souveraine S'en fit, en son appartement, Donner le divertissement, Et rit bien de voir l'Hypocrite Ajusté comme il le mérite.	[Marie-Thérèse]

÷ La seule visite signalée par La Grange au cours de cette semaine est celle du jeudi 21. Il est cependant douteux que la troupe ait fait payer à la Reine cette représentation. Mais après tout, pourquoi pas ?

÷ Il est remarquable que la pièce ait été jouée pour la Reine, et non pour le couple royal.

#### **Dim 24 février 1669**

- *Tartuffe*. R : 1657 l.

#### **Lun 25 février 1669**

- Une visite de *L'Imposteur [Tartuffe]*. R : 550 l.

- Le *Ballet de Flore* est dansé aux Tuileries pour la quatrième fois, en présence, précise la *Gazette*, « des ambassadeurs et ministres des princes étrangers qui sont en cette cour ».

---

1. Sic pour Cléante.

**Mar 26 février 1669**

- *Tartuffe*. R : 1805 l.

**Mer 27 février 1669**

- Enterrement, à l'église Saint-Eustache, de Jean Pocquelin, père de Molière, mort la veille sans doute.

÷ La Grange note ce décès au 21 août 1669, le même jour qu'une représentation du *Tartuffe* pour Mlle de Montpensier, au palais du Luxembourg.

**Jeu 28 février 1669**

- *Tartuffe*. R : 1627 l.

÷ Le jeudi n'est pas un jour de représentation ordinaire.

- Ce même jour, Mme de Maintenon écrit à Mme de Villette [*Correspondance générale*, I, p. 140] :

Je crois que vous aurez mon cousin avant cette lettre ici ; je prends part à la joie que vous allez avoir l'un et l'autre ; j'ai été témoin de son impatience, et je doute qu'il eût pu demeurer à Paris quand il y aurait été nécessaire pour les affaires qui l'y ont amené ; mais dans la vérité, il n'aurait pu y faire que ce qu'il y a fait, qui est beaucoup plus que je n'avais espéré et que tout autre n'eût fait qui eût été à sa place. Je souhaite que M. Colbert achève comme il a commencé, et que les effets répondent aux espérances que M. de Villette peut concevoir sur cette affaire ; il s'y est donné si entier que je n'ai pu l'obliger à voir une fois une comédie qui fait grand bruit [*Tartuffe*] et que je vous enverrai aussitôt qu'elle sera imprimée. Je vous prie de dire à mon cousin que j'ai vu M. Cabout, que M. Arnaut (sic) m'a écrit deux fois et qu'il a deux billets de moi ; il verra par là le cas que je fais des amis. Adieu, ma chère cousine, soyez bien persuadée de mon amitié ; j'embrasse Philippe.

**Ven 1 mars 1669**

- Le relâche que l'on constate dans le Registre de La Grange s'explique clairement par ce qu'écrira Robinet dans sa Lettre du lendemain, v. 245-260 :

Ici partout on masque, on bale  
Et du bel air on se régale  
Selon l'ordre du Carnaval,  
Cette année assez jovial.  
Monsieur le Duc, en galant prince,  
Hier fit un cadeau non mince  
Mais ample et concerté des mieux,  
Magnifique et facétieux,  
État mêlé de comédie  
Par les grands acteurs d'Italie,  
Qu'accompagnent toujours les Ris ;  
Et tous les Momons de Paris  
Se trouvèrent à ce régale,  
Qui se fit dans la même salle  
Où le *Tartuffe*, en grand crédit,  
De plus en plus nous ébaudit.

De son auteur on vend *L'Avare*,  
Poème en prose, encor si rare,  
Avec son beau *Georges Dandin*,  
Dont il reçoit force dindin.  
C'est chez Ribou qu'on les délivre,      Devant le Sainte Chapelle.  
Chacun pour une et demi-livre,  
Prix fait, et ce sont vérités,  
Ainsi que de petits pâtés.

*L'Amant* du sieur de Hauteroche,  
Qui, sans en craindre nul reproche,  
Ne flatte certe en aucun point,  
Comédie, à n'en mentir point,  
Bien agréable et bien écrite,  
Aussi chez Sercy se débite.      *L'Amant qui ne flatte point,*  
Et vaut bien, si vous m'en croyez,      dans la grande Salle du Palais.  
Qu'à ces jours gras vous l'achetiez.

Mais à propos de comédie,

On parle d'une fort jolie  
 Qu'à l'Hôtel on joue à présent,  
 Dont le sujet est très plaisant :  
 C'est *La femme juge et partie*,  
 D'une bonne plume sortie.  
 [Du fils de défunt le Sr de Montfleury.]  
 Après demain je la verrai,  
 Puis je vous en entretiendrai.

÷ La *Gazette* du 9 rapportera, sous la plume sans doute du même Robinet [238-239] :  
 Le premier de ce mois, le duc d'Enghien donna à Monsieur et à Madame la comédie italienne et le bal, dans la grande salle du Palais-Royal, qu'il avait à cette fin fait ajuster avec beaucoup de magnificence et de galanterie ; un nombre infini de lustres produisant en ce lieu un jour des plus agréables. La collation y fut aussi donnée, avec une merveilleuse profusion des plus rares fruits et confitures, et d'une manière qu'admira toute l'assemblée, composée de grand nombre de personnes de la cour diversement travesties, et de quantité des plus beaux masques de la ville.

÷ Dans sa Lettre du 9, Robinet reviendra, v. 38-113, sur ce régale du 1<sup>er</sup> mars :

Monsieur le Duc, samedi,  
 Non pas, ce fut le vendredi,  
 Satisfit à cette coutume,  
 En faisant voir, en grand volume,  
 Qu'il est magnifique et galant  
 Autant que brave et que vaillant.  
 Toutes les loges de la salle  
 Où Molière *Tartuffe* étale  
 Avaient, comme en un tournemain,  
 Ou bien du soir au lendemain,  
 Été mignardement parées  
 Et de tous côtés décorées  
 De pilastres et de festons,  
 Revenant à bien des testons,  
 Ainsi que tout l'amphithéâtre,  
 Et le parterre et le théâtre.  
 Des lustres, je ne sais combien,  
 Produisaient là, foi de chrétien  
 Ou d'historien véridique  
 (Foi dont ici plus je me pique),  
 Un jour aussi brillant et beau  
 Que cil du solaire flambeau.

La gaye troupe Ausonienne,  
 Alias Troupe italienne,  
 Qui le risible a pour objet  
 Et triomphe sur ce sujet,  
 Fit de la fête l'ouverture  
 Par un ambigu, je vous jure,  
 Qui fut des plus facétieux,  
 Étant, pour nous expliquer mieux,  
 L'amas des scènes plus plaisantes  
 De leurs pièces divertissantes,  
 Où Trivelin et Arlequin  
 Feraient rire le plus Taquin ;  
 Car un Taquin, à le bien dire,  
 Est Taquin même jusqu'à rire,  
 Et, bref, étant des moins rians,  
 Ne rit rien que du bout des dents.

÷ Suit la description de la collation et du bal masqué :

Après ladite comédie,  
 Afin qu'en l'ordre tout se die,  
 La déesse Collation  
 Vint faire illec sa fonction  
 Avec maintes riches corbeilles  
 Qu'environnaient les nompareilles,  
 Et très grand nombre de bassins  
 Beaucoup plus vastes que succincts,  
 Le tout rempli de ces pâtures  
 Qu'aiment les chastes créatures,  
 Avecque toutes les liqueurs  
 Qui cadrent mieux à ces douceurs  
 Et dont volontiers nos femelles

Vont humectant leurs gargamelles,  
 Ce sexe, né pour les bonbons,  
 Ayant des appétits gloutons  
 Pour les douceurs, tant les solides  
 Que les coulantes et liquides.  
 Monsieur et Madame étant là,  
 La Collation présenta  
 Les prémices de ses régales  
 À ces deux Altesses royales,  
 Et puis, de l'un à l'autre bout  
 Elle fit la ronde partout  
 Et rendit, en un mot, comblée  
 De ses biens toute l'assemblée,  
 Que force masques composaient,  
 Dont les uns plus ou moins brillaient.  
 Comme l'on dit qu'après la Panse  
 Succède madame la Danse,  
 Ainsi donc, après ce régal,  
 On eut d'importance le bal  
 Et par là finit cette fête  
 Dont je me suis mis à la tête  
 De vous donner le supplément,  
 N'ayant pas pu dernièrement  
 Tout ce grand détail vous en mettre  
 Dans ma missive, épître ou lettre.

### **Sam 2 mars 1669**

- Une visite de *Tartuffe*. R : 550 l.

- Suite de la Lettre de Robinet du 9, v. 114-140 :

Le lendemain, le grand ballet  
 Chez le roi joua son rolet,  
 Et le lundi d'ensuite encore,  
 S'entend bien, le *Ballet de Flore*,  
 Où la cohue et le concours  
 Furent tels, en ces derniers jours,  
 Qu'à part Francése Courtésie,  
 L'officier, dans sa frénésie,  
 Repoussait par de félons coups  
 Le susdit sexe aimant le doux,  
 Et (dont il n'était pas en fête)  
 Le jetait tout franc à la tête,  
 Si qu'un huissier en eut au chef  
 Fort malle bosse, par méchef.

÷ La *Gazette* du 9 rapportera :

Le 2, Leurs Majestés continuèrent les divertissements du carnaval, ainsi que le 4 encore, par le *Ballet de Flore*, auquel on avait ajouté de nouveaux récits, qui lui donnaient aussi de nouvelles beautés.

### **Dim 3 mars 1669**

- Dimanche gras.

- *Tartuffe*. R : 1418 l.

- La *Gazette* du 9 rapportera :

Le 3, la reine, accompagnée de Mademoiselle d'Orléans, alla en l'église des prêtres de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, où elle entendit la prédication que le coadjuteur de l'archevêque de Reims [Charles-Maurice Le Tellier] fit avec tant de zèle et d'éloquence qu'il fut admiré de son auditoire, composé de quantité de prélats, des principaux de la cour et de tant d'autres personnes de la plus haute qualité qu'il ne se peut voir une assemblée ni plus nombreuse ni plus célèbre. [...]

Ce jour-là, Madame donna le bal dans la grande salle de ses gardes, qui avait été disposée avec toute la politesse imaginable. Leurs Majestés s'y trouvèrent, accompagnées de Monseigneur le Dauphin, travesties d'une façon des plus riches et des plus galantes, ainsi que ceux de leur suite ; et il s'y fit encore un concours extraordinaire des masques de cette ville, qui n'avaient rien oublié pour paraître en cette occasion, où la collation fut servie avec toute la magnificence possible.

÷ Suite de la Lettre de Robinet du 9, v. 142-171 :

Le dimanche, au Palais-Royal,

Fut aussi le bal général  
 Dans l'appartement de Madame,  
 Où tout alla à la grand game,  
 Comme d'ordinaire tout va  
 Chez cette belle Altesse-là,  
 Où proche d'elle se rassemble  
 Ce qui plus aux anges ressemble,  
 Et c'est-à-dire ces beautés  
 Par qui les cœurs sont si tentés.  
 Les momons de toutes les sortes  
 Se rendirent là par cohortes,  
 Et l'on y put voir, en un mot,  
 Plus de grotesques que Callot  
 À peindre les démons idoine  
 N'en fait voir près son Saint-Antoine,  
 [C'est dans son estampe de la tentation de ce St.]  
 Drôlement travestis, ainsi  
 Qu'étaient lesdits masques ici.  
 Notre monarque et notre reine,  
 Dont la puissance souveraine  
 Fait notre bienheureux destin,  
 Et leur admirable dauphin,  
 Vinrent à cette belle fête,  
 Étant, des pieds jusqu'à la tête,  
 Vêtus en Perses éclatants,  
 De fins bijoux tout bluetants,  
 La reine ayant sur sa personne,  
 Et si divine et si mignonne,  
 Pour dix-sept millions et plus  
 De ces clairs effets de Phébus.

#### Lun 4 mars 1669

- Lundi gras.  
 ÷ Voir au samedi 2.
- Une visite de *L'Imposteur ou Tartuffe*. R : 550 l.  
 ÷ Voir aux 4 mars et 20 septembre 1668.  
 ÷ Il est probable qu'il s'agit là de la représentation donnée chez le prince de Condé.

#### Mar 5 mars 1669

- **Mardi gras.**
- *Tartuffe*. R : 1278 l.
- La *Gazette* du 9 mars rapportera :  
 Le 5, les divertissements se terminèrent en l'appartement du roi par un grand bal, où se rendirent Leurs Altesses royales, avec Mademoiselle et Mademoiselle d'Orléans, différemment déguisées, mais Madame et la jeune princesse en des habits tout couverts de perles et de pierreries. Au reste, on ne vit jamais une assemblée plus nombreuse et plus agréable par la diversité des déguisements de toutes sortes de personnes, chacun ayant ainsi voulu s'abandonner à la joie que lui causait la présence de son monarque, et témoigner même par là avec combien de plaisir il goûte les fruits de la paix que Sa Majesté a encore naguère donnée à toute l'Europe.  
 ÷ Suite de la Lettre de Robinet du 9, v. 172-213 :  
 Enfin, mardi, notre grand Sire,  
 Dans son O11beau palais qu'on admire,  
 Fit aussi merveille à son tour,  
 Donnant bal à toute la cour,  
 Et ce charmant porte-couronne,  
 Que toute la gloire environne,  
 Couronna les autres cadeaux  
 Par le sien, qui fut des plus beaux.  
 [...]
 Maintes et maintes mascarades,  
 Les unes avec sérénades,  
 Ainsi qu'en leur centre royal,  
 Vinrent fondre dans ce grand bal,



Et mon héroïne et princesse,  
 Nonobstant sa chère grossesse,  
 Y fut dans l'habit et l'éclat  
 De la feu reine de Sabath.  
 [...]  
 Son infante, Mademoiselle,  
 Cette jeune grâce si belle,  
 Ou cet oriental amour,  
 L'accompagnait en même atour,  
 Et la grande et petite altesse,  
 Par leurs appas et leur jeunesse,  
 Communiquaient tant d'ornements  
 A ces antiques vêtements  
 Que les modes les plus nouvelles  
 Paraîtraient auprès bien moins belles...

÷ Robinet fait ensuite ses adieux au Carnaval, v. 242-265 :

En tous les lieux de la cité,  
 Avec grande joyeuseté,  
 Nos bourgeois ont fait bal et chère  
 Et masqué de toute manière,  
 Quoi que, pendant les trois jours gras,  
 Pour arrêter les grands fracas  
 De la Débauche Carnavale,  
 En aient pu dire, en leur morale,  
 Quantité de rares prêcheurs,  
 Criant souvent : « Ô siècle ! ô mœurs ! »  
 Entre eux, et soit dit sans jactance,  
 J'en entendis un d'importance,  
 L'abbé Faure, certe, orateur,  
 Lequel ravit son auditeur  
 Par sa vigoureuse éloquence  
 Pleine de solide science ;  
 Et je vis, au même saint lieu  
 [Saint-Germain-l'Auxerrois]  
 Où prêchait cet abbé de Dieu,  
 Un autel que la main artiste  
 Du sieur Hochar, et non Baptiste,  
 Avait de façon décoré  
 Qu'on n'en saurait voir de paré  
 Avecque plus d'art et de pompe,  
 Ou peut-être que je me trompe.

### Mer 6 mars 1669

- Mercredi des Cendres. Début du carême.

### Jeu 7 mars 1669

### Ven 8 mars 1669

- *Tartuffe*. R : 872 l.

- Ce jour-là, Gui Patin adresse une lettre à André Falconet [III, 689] :

La pauvreté et la polette font belle peur à bien du monde et en empêchent bien de dormir à leur aise. Jamais le monde ne fut si pauvre ni si misérable de mémoire d'homme, et néanmoins la ville est pleine de fous qui courent les rues comme des corybantes masqués et non masqués, tandis que les gens de bien prient Dieu dans les églises ou sont cachés dans les maisons. On se plaint ici tout haut de la misère du temps ; mais il y en a bien plus qui ne savent comment s'en mettre à couvert. Pour moi, j'ai toute ma vie présenté à Dieu la requête de Salomon, qu'il ne me donnât ni pauvreté ni richesse, mais je tremble quand je vois tant de désordres. [...]

Les Pères de la Société [de Jésus] sont ici fort humiliés ; les jansénistes ont remonté sur leur bête... [...]

Enfin nous avons passé la fête des fous. Les jours gras sont passés, le carême est venu, et plût à Dieu qu'il s'en fût aussi allé.

### Sam 9 mars 1669

- Dans sa Lettre du jour, Robinet rend compte des réjouissances du carnaval (voir ci-dessus), dont une soirée (v. 214-240) donnée par la duchesse de Bouillon (Marie-Anne Mancini) avec la présence des comédiens de l'Hôtel de Bourgogne :

Je n'oublierai pas, vraiment non,  
 Que la duchesse de Bouillon,  
 Ou Madame la Chambellane,  
 Dont le beau nom est Marianne,  
 En qui l'on voit tant d'agrément,  
 Tant de brillants, tant d'enjouement,  
 A fait aussi cadeau chez elle  
 D'une manière nonpareille ;  
 Car tout s'y fit avec splendeur  
 Et selon son généreux cœur,  
 Grand festin, bal et comédie,  
 Qu'accompagnait la mélodie,  
 Ayant composé ce cadeau  
 Tout à fait magnifique et beau.  
 Cette comédie était celle  
 Qu'à l'Hôtel on trouve si belle  
 Et dont l'auteur est Montfleury,  
 Où l'équivoque est fort fleuri  
 Et dans laquelle le beau sexe,  
 Qui si souvent le nôtre vexe,  
 Voit avec un plaisir bien doux  
 La femme dauber son époux ;  
 Car il n'en est guère, je pense,  
 Qui ne voulût avoir la chance  
 De pouvoir quelquefois ainsi  
 Bourrer Monsieur son Homme aussi.  
 Morbleu ! comme les bonnes bêtes  
 Célébreraient de telles fêtes !

*La Femme juge et partie.*

÷ Le gazetier reviendra sur ce spectacle dans sa Lettre du 16, v. 275-290, mais sans plus d'enthousiasme :

[...] J'ajouterai donc seulement  
 Qu'enfin je vis dernièrement  
 La fort plaisante comédie  
 De *la Femme juge et partie*.  
 L'on s'y divertit comme il faut,  
 Et la charmante Dennebaut  
 Y fait des mieux son personnage.  
 Poisson s'y surpasse et fait rage,  
 Et bref tous les autres acteurs,  
 Qui sont là leurs coadjuteurs,  
 [Ce sont Mlle de Beauchâteau et les sieurs de Villiers, de Hauteroche et Brécourt.]  
 Jouent d'une façon merveilleuse  
 En cette pièce équivoqueuse,  
 Dont l'auteur effectivement  
 Est digne d'applaudissement.

#### **Dim 10 mars 1669**

- Premier dimanche de carême.

- *Tartuffe*. R : 812 l.

#### **Lun 11 mars 1669**

#### **Mar 12 mars 1669**

- *Tartuffe*. R : 1016 l.

#### **Mer 13 mars 1669**

#### **Jeu 14 mars 1669**

- Naissance à Versailles du premier enfant d'Alexandre Bontemps et Claude-Marguerite Du Bosc, mariés le 6 mars 1667.

#### **Ven 15 mars 1669**

- *Tartuffe*. R : 743 l.

- Ce jour-là, Molière obtient un privilège pour l'impression de *L'Imposteur* (*Tartuffe*) :

Par grâce et privilège du Roi, donné à Paris le 15<sup>e</sup> jour de mars 1669. Signé, par le Roi en son Conseil, D'Alencé, et scellé du grand sceau de cire jaune : Il est permis à J.B.P. de MOLIERE de faire imprimer, vendre et débiter, par tel libraire ou imprimeur qu'il voudra choisir, une pièce de théâtre de sa composition intitulée L'IMPOSTEUR, pendant le temps et espace de dix années, à commencer du jour que ladite pièce sera achevée d'imprimer pour la première fois ; et défenses sont faites à tous autres libraires ou imprimeurs de l'imprimer, faire imprimer, vendre et débiter, sans le consentement de l'exposant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine aux contrevenants de six mille livres d'amende, confiscation des exemplaires contrefaits, et de tous dépens, dommages et intérêts, ainsi qu'il est porté plus au long par ledit privilège.

Registré sur le livre de la Communauté suivant l'arrêt de la cour de Parlement du 8<sup>e</sup> avril 1653.

Signé, A. Soubron.

÷ Dix années sont une durée anormalement longue pour le privilège d'une pièce de théâtre (cinq ans pour *Le Misanthrope* ; sept pour *L'Avare* ; cinq pour *l'Alexandre*, *l'Andromaque* et *Les Plaideurs* de Racine ; cinq pour *Attila* de Corneille ; sept pour la *Satire des Satires*, de Boursault).

÷ Six mille livres sont une amende anormalement lourde pour la contrefaçon d'une pièce de théâtre (1 500 livres pour *Le Misanthrope* ; 3 000 pour *L'Avare* ; 3 000 pour *Alexandre* et *Les Plaideurs* ; 1 500 pour *l'Andromaque* ; 500 pour *Attila* ; 1 500 pour la *Satire des Satires*).

### Sam 16 mars 1669

- La *Gazette* du 23 rapportera :

Le 16 du courant, le Roi alla avec la Reine en la plaine d'Houilles voir les compagnies du régiment des Gardes français et suisses, Monsieur s'y étant pareillement trouvé, avec Mademoiselle d'Orléans et quantité de seigneurs et dames de la cour...

### Dim 17 mars 1669

- *Tartuffe*. R : 630 l.

- Suite de la *Gazette* citée au 16 :

[...] et le lendemain, Sa Majesté y retourna aussi [à Houilles], voir celles [les compagnies] de ses Gardes du corps, mousquetaires, gendarmes et cheveu-légers.

### Lun 18 mars 1669

### Mar 19 mars 1669

- Fête de saint Joseph, jour chômé (voir au 19 mars 1661).

- *Tartuffe*. R : 600 l.

### Mer 20 mars 1669

### Jeu 21 mars 1669

- Premier jour du printemps.

### Ven 22 mars 1669

- *Tartuffe*. R : 825 l.

### Sam 23 mars 1669

- Ce jour-là est achevé d'imprimer « *Le Tartuffe ou l'Imposteur*. Imprimé aux dépens de l'auteur, il se vend chez Jean Ribou ».

÷ Le texte est précédé de la préface, mais pas encore des trois placets, qui ne figureront que dans la seconde édition.

÷ Cette Préface se signale d'abord par son ton de triomphe et son absence de toute modestie dans la victoire :

Voici une comédie dont on a fait beaucoup de bruit, qui a été longtemps persécutée ; et les gens qu'elle joue ont bien fait voir qu'ils étaient plus puissants en France que tous ceux que j'ai joués jusqu'ici. Les marquis, les précieuses, les cocus et les médecins ont souffert doucement qu'on les ait représentés, et ils ont fait semblant de se divertir avec tout le monde des peintures que l'on a faites d'eux ; mais les hypocrites n'ont point entendu raillerie ; ils se sont effarouchés d'abord et ont trouvé étrange que j'eusse la hardiesse de jouer leurs grimaces et de vouloir

décrier un métier dont tant d'honnêtes gens se mêlent. C'est un crime qu'ils ne sauraient me pardonner, et ils se sont tous armés contre ma comédie avec une fureur épouvantable. [...]

J'ai eu beau la soumettre aux lumières de mes amis et à la censure de tout le monde, les corrections que j'y ai pu faire, le jugement du roi et de la reine, qui l'ont vue, l'approbation des grands princes et de messieurs les ministres, qui l'ont honorée publiquement de leur présence, le témoignage des gens de bien, qui l'ont trouvée profitable, tout cela n'a de rien servi. Ils n'en veulent point démordre, et tous les jours encore, ils font crier en public des zélés indiscrets qui me disent des injures pieusement et me damnent par charité.

÷ Quand le Roi et la Reine ont-ils vu le (troisième ?) *Tartuffe* ?

÷ Une épigramme de Patru reproduite par Tallemant des Réaux dans le *Manuscrit* 673 [p. 439] et qui date sans doute de la même époque peut être mise en parallèle avec la première phrase de Molière :

Jansénistes, désormais  
Les puissances de la terre  
Ne vous feront plus la guerre ;  
Vous pourrez écrire en paix.  
Mais je tiens la paix fatale  
À l'honneur de la Cabale.  
Votre réputation  
Appréhende la bonace ;  
Vous allez perdre la grâce  
De la persécution.

La pensée est de Patru.

÷ Une seconde édition, que Ribou paiera, si l'on en croit Gabriel Guéret (voir au 4 mai), deux cents pistoles à Molière, sera achevée d'imprimer le 6 juin suivant.

÷ Sur les contrefaçons, voir au 18 avril.

÷ Dans sa Lettre à Madame du 6 avril, Robinet indiquera que la pièce se vend « l'écu l'exemplaire », soit environ trois livres, ce qui est un prix exorbitant, si l'on se réfère à ce qu'écrit Raymond Poisson dans l'épître dédicatoire de son *Poète basque*, qui paraîtra chez Gabriel Quinet dans la seconde quinzaine d'avril de cette même année 1669 (voir la Lettre de Robinet du 4 mai) :

[...] Jamais pièce ne m'a plus coûté ; non pas pour l'impression, car le libraire est fort généreux et est assurément le meilleur de mes amis : il a voulu l'imprimer à ses dépens de la meilleure grâce du monde. Quoique je ne sois qu'une cinquième partie d'auteur, j'ai plus d'amis libraires qu'un auteur tout entier. Ils sont tous infatués de ce que je fais ; ils me disent sans cesse que mes pièces ne se peuvent payer, et je vois bien qu'ils ont raison, car personne n'en achète ; si eux et moi n'en faisons des présents, nul n'en aurait que nous, et si ce n'est pas faute qu'ils ne crient de toute leur tête quand je suis à la boutique : « J'ai les comédies de M. Poisson, Messieurs, voyez ici ! » Et c'est là que la joie secrète d'un petit auteur de rien ne se peut exprimer. J'avoue aussi qu'entendre son nom éclater dans le Palais par la bouche d'un libraire est quelque chose de bien glorieux. J'ai, grâce à mon génie, reçu cet honneur et goûté la joie de me voir imprimer ; mais je crois que celle de se voir vendre est toute autre, et c'est celle-là que je n'ai point encore sentie, quoique j'aie exprès été quatre ans de suite fort souvent au Palais. Je me souviens pourtant qu'un matin je pensai bien avoir entière satisfaction là-dessus ; il ne s'en fallut presque rien. Un honnête homme voulut donner trois sous du *Baron de la Crasse*, et le libraire, en me montrant, lui dit : « Tenez, voilà l'auteur, qui sait bien que je ne le puis donner à moins de cinq ; la reliure m'en coûte deux. » Dès aussitôt, cet homme, quoique mal vêtu, ne manqua ni de civilité ni d'esprit. Il m'aborda, me traita d'illustre et d'admirable, me dit qu'il avait mille fois remarqué dans mes ouvrages le plus beau génie du monde ; enfin il m'accabla de tant de louanges que je ne pus m'empêcher de lui faire présent de la pièce qu'il voulait acheter. [...]

Mais, Monsieur, comme cette longue lettre est pour vous aussi inutile qu'elle sera ennuyante à tous ceux qui la liront, n'en lisez plus que la fin. Le libraire m'a secrètement prié de grossir le livre de quelque chose ; mais je ne sais plus de quoi, si je ne dis encore que la louange qu'un nombre d'adulateurs donnent également à une bagatelle comme au poème le plus parfait achève bien de gâter les gens. Après la représentation de quelques-unes des miennes, je m'en suis vu accabler dans notre Hôtel par ceux qui n'y paient point. « L'on ne peut rien voir de plus plaisant, me disaient-ils ; personne n'écrit si naturellement que vous ; il est impossible de mieux faire dans ce genre, et vous devriez écrire sans cesse. » J'avalais tout cela comme du nectar, et, le cœur enflé comme un ballon, j'allais le lendemain au Palais exprès pour m'y faire voir, car je m'imaginai que chacun m'y devait regarder avec admiration.

Il en est quelques-uns beaucoup plus habiles que moi, mais qui ne sont guère moins faibles sur la bonne opinion d'eux-mêmes, qui avalent cette fumée d'aussi bon cœur que je faisais, et qui, si je ne me trompe, en avaleront autant et plus que moi avant qu'en être suffoqués, si dans l'aveu que je fais de mes sottises ils ne reconnaissent le portrait des leurs.

÷ Dans une lettre adressée quelques jours plus tard, le 29 mars, à André Falconet, Gui Patin écrira [III, 691] :

Enfin la polette est arrivée pour plusieurs officiers, mais avec d'assez dures conditions. Il y en a plusieurs autres qui n'y sont plus soumis ; c'est qu'il n'a pas plu au Saint-Ésprit ni au roi. Plusieurs se plaignent ici, et les médecins aussi, vu qu'il n'y a ni malades ni argent. Il n'y a plus que les comédiens qui gagnent au *Tartuffe* de Molière ; grand monde y va souvent. Il ne s'en faut pas étonner : il n'y a rien qui ressemble tant à la vie humaine que la comédie.

• Robinet achève sa Lettre à Madame du jour par quelques vers de promotion, 289-302, pour le spectacle des Italiens :

Ceux qui haïssent le chagrin  
 Sans en pouvoir souffrir un brin,  
 Ceux qui désirent que la joie  
 Pénètrent leur rate et leur foie,  
 Ceux qui veulent rire sans fin  
 Aillent voir, de Maître Harlequin  
 [C'est une comédie qui s'appelle ainsi]  
 Les gaillardes Métamorphoses.  
 On y voit cent gentilles choses  
 Qui (Lecteur, je ne hâble point)  
 Les contenteront sur ce point.  
 Cynthio, le fils d'Aurélie,  
 [Marcantoni Romagnesi]  
 Charmante actrice d'Italie,  
 En est l'auteur spirituel  
 Et j'y trouve beaucoup de sel.

#### Dim 24 mars 1669

• *Tartuffe*. R : 841 l.

• Ce jour-là est baptisé, dans la chapelle des Tuileries, Philippe, duc d'Anjou, second fils du couple royal.

÷ Robinet rendra longuement compte de l'événement dans sa Lettre à Madame du 30 mars, v. 31-186.

#### Lun 25 mars 1669

#### Mar 26 mars 1669

• *Tartuffe*. R : 614 l.

• Le 29 mars, le marquis de Saint-Maurice écrira au duc de Savoie [I, 298-300] :

M. le comte de Soissons me fit l'honneur, dimanche, de venir dîner céans avec bien du monde ; on y but hautement la santé de Votre Altesse royale, et on y fit un peu de débauche. Mardi, je courus encore le cerf avec lui, que l'on prit ; après quoi nous allâmes souper à une maison des champs du marquis de Genlis. Il y avait grand monde et entre autres M. le Grand ; il parla durant demi-heure des honneurs et amitiés que Votre Altesse royale lui fit et à madame d'Armagnac, sa femme, lorsqu'ils ont été en Piémont [...]. Il vit très bien avec M. le Comte et me témoigna être fort satisfait de lui. Je lui représentai qu'il fallait que les princes qui sont en France se tinsent unis et se soutinssent les uns les autres à la cour ; qu'ainsi ils se feraient considérer et tiendraient bas les ducs et pairs et maréchaux de France qui veulent s'égalier à eux ; l'on n'observe pas de rang avec eux en ces sortes de lieux ; des simples gentilshommes passent aux portes et siègent avant eux à table, mais je n'y laisse rien du mien, et dans le carrosse, sans affectation, je tins la première place et à la droite de M. d'Armagnac. Il est aussi débauché que les autres et veut venir boire avec moi ; le chevalier de Lorraine y sera, et encore M. le Comte. Il me fâche un peu de le faire en carême, car ils mangent tous de la viande et cela fait ici du scandale. Madame la comtesse de Soissons veut aussi venir manger avec ma femme des ragoûts à la piémontaise...

**Mer 27 mars 1669****Jeu 28 mars 1669**

- Mi-carême.

**Ven 29 mars 1669**

- *Tartuffe*. R : 684 l.

**Sam 30 mars 1669****Dim 31 mars 1669**

- *Tartuffe*. R : 700 l.

- La *Gazette* du 6 avril rapportera :

Le 31, le Roi alla en la plaine de Colombes voir les compagnies de ses gardes du corps, mousquetaires, gendarmes, cheveu-légers et autres troupes, qu'il y trouva rangés en très bel ordre et dans un état des plus lestes.

**Lun 1 avril 1669****Mar 2 avril 1669**

- *L'Imposteur* [*Tartuffe*]. R : 922 l.

**Mer 3 avril 1669**

- La *Gazette* du 6 avril rapportera :

Le 3, Leurs Majestés, avec lesquelles étaient Monsieur, Mademoiselle d'Orléans et grand nombre de seigneurs et dames de la cour, allèrent dîner à Saint-Germain-en-Laye, et firent la promenade au camp établi proche Maisons, où sont déjà quelques compagnies des Gardes français et suisses avec le régiment du Roi commandé par le marquis d'Anjou [Dangeau], et qui doivent être joints par les autres troupes de cavalerie et d'infanterie de la maison de Sa Majesté.

**Jeu 4 avril 1669****Ven 5 avril 1669**

- *Tartuffe*. R : 1060 l.

**Sam 6 avril 1669**

- Robinet écrit dans sa Lettre à Madame du jour, v. 265-286 :

Monsieur Tartuffe, ou le pauvre homme,  
Ce qui les faux dévots assomme,  
Deviens public plus que jamais.  
Comme au théâtre désormais  
Il se montre chez le libraire,  
Qui vend l'écu chaque exemplaire,  
Et de sa boutique en un mot  
(En doive crever tout cagot),  
Il va produire leur peinture  
En belle et fine miniature  
Par tous les lieux de l'univers ;  
O pour eux l'étrange revers !

Le Sr Ribou, devant la Sainte Chapelle.

On trouve en ladite boutique  
Un poème très authentique  
De la plume du même auteur,  
Et j'en donne avis au lecteur,  
Sans aucun besoin, que je pense,  
Mais par pure reconnaissance  
Envers Molière ; non pas, non ;  
C'est envers Ribou, tout de bon,  
Qui m'a fait part de bonne grâce  
De ces deux fruits de son Parnasse.

Sur les peintures du Val-de-Grâce.

**Dim 7 avril 1669**

- *Tartuffe*. R : 969 l.

**Lun 8 avril 1669****Mar 9 avril 1669**

- *Tartuffe*. R : 664 l.

÷ Sous cette mention, La Grange a écrit :

Reçu une année de pension de 6 000 l., partagée en 12 parts, à cause de la part d'auteur donnée à M. de Molière, ci : 500 l.

÷ De ce jour au 30 avril, soit 21 jours ou trois semaines exactement, la troupe fait relâche.

**Mer 10 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

**Jeu 11 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

**Ven 12 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

**Sam 13 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

**Dim 14 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

**Lun 15 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

- La *Gazette* du 20 rapportera :

Le 15, se fit ici l'ouverture du Jubilé que Sa Sainteté a accordé à la France, afin d'implorer l'assistance divine pour les assiégés de Candie, au secours desquels cette couronne s'est signalée entre toutes les autres nations ; ce grand pontife, qui applique ses principaux soins à la conservation de ce boulevard de la chrétienté, ayant ainsi voulu ouvrir extraordinairement les trésors de l'Église, pour ne rien oublier de son ministère, en une si importante occasion. Aussi les habitants de cette capitale du royaume répondent à l'envi à son illustre zèle, en sorte que jamais nos églises ne se virent si remplies qu'elles le sont, par le merveilleux concours qui s'y fait de personnes de toutes les conditions ; mais en quoi chacun est d'ailleurs puissamment animé par l'exemple de Leurs Majestés, qui ont été à pied aux églises des Feuillants, des Jacobins de la rue Saint-Antoine, de Saint-Roch et de Saint-Thomas-du-Louvre, avec cette piété qui fait le relief de leur plus brillantes vertus, ainsi que Monsieur en celle de Notre-Dame, de l'Hôtel-Dieu et de quelques autres ; Madame ayant fait ses stations (sic) en chaise à cause de sa grossesse.

**Mar 16 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

**Mer 17 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

**Jeu 18 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

• Ce jour-là, à la demande de Molière, un commissaire du Châtelet se rend chez les libraires Hénaut père et fils, qui vendent une contrefaçon du *Tartuffe* ; voir l'arrêt du Conseil privé du Roi du 3 juillet [document des Archives nationales transcrit par Émile Campardon dans *Le Moliériste*, V, p. 151, et reproduit dans *Cent ans de recherches sur Molière*, p. 440-442] :

Sur la requête présentée au Roi en son Conseil par Maître Jean-Baptiste Paucquelin (sic) de Molière, contenant que, bien qu'aux termes du privilège à lui accordé par Sa Majesté d'imprimer et faire imprimer le livre ou pièce de théâtre faite et composée par ledit suppliant intitulée *L'Imposteur*, nul autre que lui n'ait pu entreprendre de faire imprimer, vendre et débiter ledit livre à son insu sans son exprès consentement, néanmoins ledit suppliant ayant été averti que Jean-François et Jacques (sic, pour Jean) Henault, père et fils, marchands libraires à Paris, avaient

contrefait ou fait contrefaire l'impression dudit livre et le vendaient publiquement avec autant de hardiesse que s'ils eussent pu ignorer les défenses qui leur en ont été faites par les lettres du 15<sup>e</sup> mars dernier, dûment registrées dans la livre de la communauté des libraires de ladite ville, il a été obligé de faire, le 18<sup>e</sup> du mois d'avril dernier, transporter chez lesdits Henaut Maître Dominique Manchon, l'un des commissaires au Châtelet de ladite ville, par qui il a fait dresser son procès-verbal de l'exposition, vente et débit que faisaient lesdits Henaut de ce livre ainsi par eux contrefait, en sorte que, bien qu'ils ne pussent éviter de demeurer convaincus de cette formelle contravention audit privilège par la représentation qui leur fut faite à l'instant de six exemplaires dudit livre non encore reliés, et ce par le nommé Lespinette, à qui ledit Jacques Henaut venait de les vendre et livrer dans son arrière-boutique moyennant le prix et somme de sept livres dix sols, néanmoins ledit Jacques Henaut n'en soutint pas moins audit commissaire qu'il n'avait jamais vu ni vendu ledit livre, prétendant et s'imaginant pouvoir, par cette hardie dénégation de la vérité, éluder le châtement et la peine que mérite cette entreprise et punissable contravention ainsi par eux faite, non seulement à ce privilège particulier dudit suppliant, mais encore aux arrêts dudit Conseil en forme de règlements des 27 février et 11 septembre 1665, en vertu desquels ledit suppliant a fait assigner lesdits Henaut audit Conseil pour procéder sur cette saisie desdits exemplaires contrefaits et se voir condamner aux peines contre eux indictées tant par ledit privilège que par lesdits règlements, à laquelle assignation les parties sont depuis respectivement comparues; mais comme il importe audit suppliant d'ajouter à ce procès-verbal dudit commissaire toutes les preuves par lesquelles il lui est aisé de convaincre les parties adverses de cette contravention et de cet attentat, et toujours mieux établir leur condamnation en cette instance, il est obligé de recourir à Sa Majesté.

À ces causes requérait le suppliant qu'il plût à Sa Majesté permettre audit suppliant d'informer de ladite contravention tant par titres que témoins pour, ce fait et rapporté audit Conseil, être ordonné ce que de raison: Vu ladite requête signée Caboud, avocat audit Conseil, lesdites lettres dudit jour 15 mars et ledit procès-verbal du 18 avril suivant, oui le rapport du sieur Lelièvre, commissaire à ce député:

Le Roi, en son Conseil, a renvoyé et renvoie la requête et les parties aux Requêtes de l'Hôtel pour y être fait droit souverainement ainsi qu'il appartiendra par raison, auxquelles Sa Majesté en a attribué toute due juridiction et connaissance, icelle interdisant à tous autres juges.  
Signé: Séguier; De Farcy.

÷ Le commissaire Manchon est le beau-frère de Nicolas Boileau, dont il a épousé la sœur Geneviève en 1651.

÷ Depuis deux générations, les Hénault comptent parmi les libraires et imprimeurs auxquels les Jésuites ont le plus souvent recours. Ils ont publié de nombreux ouvrages de controverse antijanséniste. Je ne trouve dans leur catalogue presque aucun titre « laïque ».

÷ Voir *Epreuves des poinçons, matrices, lettres et caracteres, qui sont dans l'imprimerie de Jean Henault, imprimeur-libraire-juré en l'Université de Paris. Avec le catalogue des livres qu'il a imprimé, & qu'il imprime à present, 1667, dix pages in-folio.*

÷ Plusieurs livres imprimés par Jean Henault au cours des années 1668 et 1669 portent au titre le fleuron des Jésuites.

÷ Une contrefaçon assez exacte de la première édition du *Tartuffe* (achevée d'imprimer le 23 mars) se trouve à la bibliothèque-musée de la Comédie-Française. Le texte présente des différences de composition; le fleuron du titre n'est pas le même; le bandeau de la page de départ non plus.

÷ Une autre (?) contrefaçon, datée de 1670, se trouve à la bibliothèque municipale d'Avignon [8° 55037]: Titre<sup>2</sup>, verso blanc; préface (4 feuillets, 8 pages); Extrait du privilège (même achevé d'imprimer), acteurs au verso; 96 p.; même bandeau au départ que sur l'exemplaire de la Comédie-Française<sup>3</sup>.

### **Ven 19 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

2. LE / TARTUFFE, / OU / L'IMPOSTEUR, / COMEDIE. / PAR J. B. P. DE MOLIERE. Fleuron rectangulaire, corbeille de fruits et fleurs (deux bottes de carottes (?) pendent sur les côtés de la corbeille; *Imprimé aux dépens de l'Auteur; & se vend / A PARIS, / Chez JEAN RIBOU, au Palais, vis-à-vis la (le a est en exposant) / Porte de l'Eglise de la Sainte Chapelle, / à l'Image Saint-Louis. / M. DC. LXX. / Avec Privilège du Roy.*

3. Si mon souvenir est exact.



**Sam 20 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.
- Le Roi se rend à pied des Tuileries à Saint-Germain-l'Auxerrois, où il communique entre les mains de l'évêque d'Orléans, son premier aumônier [la *Gazette* du 27].

**Dim 21 avril 1669**

- Pâques.
- Rien, dans la relation de la *Gazette*, n'indique que le Roi a communiqué ce jour-là.

**Lun 22 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

**Mar 23 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

**Mer 24 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

**Jeu 25 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

**Ven 26 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

**Sam 27 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

**Dim 28 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.

**Lun 29 avril 1669**

- Relâche au Palais-Royal.
- Le même jour, la cour quitte Paris pour Saint-Germain-en-Laye, où elle séjournera six mois.

**Mar 30 avril 1669**

- Registre de La Grange [haut de page de gauche] :  
 La Troupe du roi a recommencé après Pâques au Palais-Royal sur le pied d'onze parts comme ci-devant, par *Amphitryon*, le 30<sup>e</sup> avril, un mardi : 134 l.  
 ÷ Pourquoi ne pas reprendre directement avec *Tartuffe* ?

**Mer 1 mai 1669****Jeu 2 mai 1669****Ven 3 mai 1669**

- *Idem* [= *Amphitryon*] : 122 l. 5 s.

**Sam 4 mai 1669**

- Robinet achève sa Lettre à Madame sur ces lignes, 271-280 :  
 Le roi, la reine et leur famille,  
 Où la plus fine gloire brille,  
 Nous ayant pour six mois laissés,  
 Dès lundi dernier sont passés  
 En leur beau Saint-Germain-en-Laye,  
 Où maint sanglier a sa laie ;  
 Et bientôt nous verrons encor  
 Au même lieu prendre l'essor  
 À Monsieur avecque Madame  
 Qu'unit une si noble trame,  
 Et leur très belle infante aussi.

Ô Paris, pour toi quel souci !  
Il n'est plaisir ou comédie  
Pour chasser ta mélancolie.

À propos, de gaye façon,  
J'ai vu les deux du sieur Poisson,  
Pour les auteurs un peu piquantes,  
Au reste fort divertissantes ;  
Et pour l'épître seulement,  
Qu'il remplit de tant d'enjouement,  
Je voudrais qu'on les allât prendre  
Au lieu que je vais vous apprendre,  
Si vous daignez lire ici-près  
L'adresse que j'y mets exprès.

[Le Poète basque et Les Moscovites, Chez G. Quinet, au Palais, en la galerie des Prisonniers.]

÷ *Le Poète basque* a été mis en vente sans doute dans les jours précédents, sans date d'achevé d'imprimer et avec un privilège daté du 24 mars précédent.

- Ce même jour est achevée d'imprimer, pour le compte de Jean Ribou et Gabriel Quinet, « *La Satire des satires*, comédie, par Monsieur Boursault ».

÷ Voir au 22 octobre 1668.

÷ Le privilège, daté du 17 avril, est accordé à Boursault lui-même.

÷ Le livre est dédié à « Monseigneur le Prince de Soubise ».

÷ L'épître est suivie de quatre pages d'un « Avis au Lecteur » :

Les Satires de Monsieur Despréaux ont fait un si grand fracas, et tant de personnes capables de juger des belles choses leur ont donné leur approbation, que je serais du moins aussi emporté que leur auteur, si le peu qu'on y remarque de méchant me faisait condamner tout ce qu'il y a de bon. J'avoue que la gloire qu'il prétend s'être acquise lui serait légitimement due, si l'on acquérait une véritable gloire à faire beaucoup de mauvais bruit ; mais pour un homme tel que Monsieur Despréaux, qui par la délicatesse de sa plume pouvait s'attirer des applaudissements sans restriction, c'est en avoir mal usé que d'avoir réduit tout ce qu'il y a de gens raisonnables à ne pouvoir faire l'éloge de son esprit sans être obligés de faire le procès à sa conduite. S'il est vrai que son génie soit si borné qu'il soit en pays perdu aussitôt qu'il est hors de la satire, je consens qu'il n'en sorte point ; mais il y a bien de la différence entre satiriser et médire, reprendre et injurier, condamner des crimes et en commettre. Attaquer les vices dans tous les hommes et faire des peintures de leur noirceur qui donnent de l'horreur à ceux qui, en faisant réflexion sur leur vie, s'en trouvent convaincus, c'est ce qu'on appelle une satire ; mais déclarer ceux d'un particulier et décliner son nom pour le faire mieux connaître, c'est un libelle diffamatoire. En vain Monsieur Despréaux cherche des exemples pour autoriser ce qui n'en eut jamais. Si les Romains, qu'il cite dans un discours qu'il a fait sur la Satire, ont quelquefois nommé des gens connus, ils faisaient par prudence ce qu'il fait aujourd'hui par le seul plaisir qu'il a de faire mal : ceux qu'ils décriaient étaient déjà décriés par les crimes qu'ils avaient commis et par les répréhensions qu'ils n'avaient pu éviter, et si l'on en faisait des portraits épouvantables, c'était pour effrayer la jeunesse qu'ils pouvaient séduire ; mais de tous ceux que nomme Monsieur Despréaux, il n'y en a pas un que je connaisse, si l'on m'en excepte, en qui l'on ne trouve toutes les qualités requises pour faire d'aussi honnêtes gens qu'il y en ait au monde ; et pour ce qui est de ceux que je ne connais pas, j'en juge favorablement par le mal qu'il ne peut s'empêcher de leur vouloir. Qu'on ne m'allègue point que j'ai voulu faire pis que Monsieur Despréaux n'a fait, et que s'il y a du crime à mettre du monde sous la presse, il y en a encore davantage à en vouloir traduire sur un théâtre. Je n'ai pas vécu jusqu'à présent sans le savoir aussi bien que ceux qui me l'allègueraient ; mais outre que pour se bien venger on doit faire un peu plus de mal qu'on en a reçu, Monsieur Despréaux méritait bien d'être joué en présence de toute la terre qu'il joue, et le tribunal auguste où il a mendié les défenses dont il s'est servi, et qui a coutume de se déclarer contre toutes sortes d'agresseurs, ne lui aurait pas été si favorable, n'était qu'il en a surpris la religion. Ceux qui se donneront la peine de lire la pièce que je mets au jour verront bien que je n'y ai rien mis de diffamatoire contre son honneur ni contre sa personne, comme il le suppose dans l'arrêt qui fait défense aux comédiens de la représenter. Je ne sais rien de lui qui soit à son désavantage, que ce que toute la France sait aussi, c'est-à-dire cette liberté qu'il prend d'offenser des gens qui ne lui ont jamais fait de mal ; et je pense qu'il n'y en aurait guère qui lui refusassent leur estime, s'il faisait un meilleur usage de son génie. Ce n'est pas que dans ce qu'il a fait il n'y ait à retoucher, comme dans tout ce que font les autres. Le plaisir que l'on a d'entendre médire fait qu'on passe sans y prendre garde par-

dessus des endroits où l'on s'arrêterait si une injure qui s'y trouve à point nommé n'attirait toute l'attention de ceux qui parcourent ses ouvrages ; et si j'étais d'humeur à faire une critique en prose, je lui en citerais plusieurs, sans compter ceux que j'ai déjà repris, où il a oublié de mettre du jugement. Mais je me contente du temps que j'ai perdu à lui répondre, et je lui déclare que, de quelque façon qu'il me traite désormais, je ne m'en vengerai que par mon silence. Si je fais de méchants vers, il aura peu de gloire à faire tomber un homme qui tomberait bien sans lui, et si j'en fais de bons, ils se soutiendront assez d'eux-mêmes.

• C'est vers cette époque sans doute que Gabriel Guéret compose sa *Promenade de Saint-Cloud*, qui ne sera publiée qu'en 1751, dans le second tome [p. 177-242] d'un recueil hétéroclite intitulé *Mémoires historiques, critiques et littéraires, par feu Mr Bruys, avec la vie de l'auteur et un catalogue raisonné de ses ouvrages* (par l'abbé L.-P. Joly) ; suivi de *La Promenade de S. Cloud, dialogue sur les auteurs*, par Gabriel Guéret ; *Borboniana, ou Fragment de littérature et d'histoire*, de Nicolas de Bourbon ; *Chevaneana, ou Fragment de mélanges de M. Jacques-Auguste de Chevanes* ; *Lettres de Maurice David à M. Du Cange*, etc.

÷ Au cours de la même année (mais sans mention d'achèvement d'imprimerie), Madeleine de Scudéry a fait paraître anonymement chez Barbin, avec un privilège daté du 16 mars, une *Promenade de Versailles dédiée au Roi*.

÷ La date de rédaction de *La Promenade de Saint-Cloud*, antérieure à la publication de la comédie de Boursault, peut se déduire de cette question d'un des interlocuteurs du dialogue, p. 184 [éd. Monval, Paris, 1888, p. 11] :

Et Boursault, ne prépare-t-il pas une comédie où il prétend se venger des mauvais traitements qu'il a reçus ?

÷ On y lit, à propos de la récente publication des *Amours de Psyché et de Cupidon* de La Fontaine (achevés d'imprimerie le 31 janvier 1669) et du *Tartuffe* de Molière (dont la seconde édition sera achevée d'imprimerie le 6 juin) [p. 204-213 ; éd. Monval, Paris, 1888, p. 48-62] :

[...] Sa *Psyché* n'a pas eu le succès qu'il s'en promettait, et Barbin commence à regretter les 500 écus qu'il en a donnés, aussi bien que Ribou les 200 pistoles que lui coûte le *Tartuffe*.

— Comment ! dit Cléante, est-il possible que le *Tartuffe*, qui a si fort enrichi Molière et sa troupe, n'enrichisse pas le libraire ? Cette pièce, qui est devenue un préservatif contre les surprises du bigotisme, n'est-elle pas d'une nécessité absolue dans toutes les familles, et ne devrait-on pas même en faire des leçons publiques ?

— Ne vous y trompez pas, repartis-je ; une pièce peut être bonne pour les comédiens et ne valoir rien pour les libraires. Quand elle sort du théâtre pour aller au Palais, elle est déjà presque toute usée et la curiosité n'y fait plus courir. Mais sans parler de cela, avouons que le mystère a bien fait valoir cette comédie, que les défenses et l'excommunication lui ont bien servi, et qu'elle n'égale point cette grande réputation qu'on lui a donnée. Je ne vous dis point d'ailleurs que Molière n'est pas l'original de ce dessein ; vous savez que l'Arétin l'avait traité avant lui, que même il y en a quelque chose dans la *Macette* de Régnier, et, quoiqu'il y ait toujours beaucoup de mérite à bien imiter, néanmoins on ne s'acquiert point par là cette grande gloire dont on a honoré l'auteur du *Tartuffe*.

— Je ne l'ai vu représenter qu'une fois, dit Oronte, et je pense que sans ce grand éclat qu'elle a fait, je l'aurais vue plus de trois avec plaisir. Mais en vérité, on me l'avait élevée si haut que, n'y trouvant point ces grandes merveilles qu'on m'avait vantées, je la regardai comme une pièce ordinaire ; et peut-être même lui refusais-je des applaudissements qu'elle méritait.

— Je suis certain, dit Cléante, qu'il y a bien des endroits qui ont dû vous plaire. Pour moi, je trouve le rôle de la vieille fort bien inventé, et ce qui le rend, à mon avis, plus considérable, c'est qu'elle paie Orgon en même monnaie qu'il payait ceux qui parlaient mal de Tartuffe, et qu'elle punit son incrédulité par la sienne<sup>4</sup>.

— Le caractère de l'honnête homme [Cléante], dit Oronte, est ce qui me touche le plus. C'est le seul qui soit plus égal et qui règne plus universellement dans cette pièce. Il est honnête homme dans ce qu'il dit contre l'imposteur, il l'est quand il parle à Orgon, il l'est encore lorsqu'il veut arrêter l'emportement de Damis ; enfin il l'est en toutes rencontres, et j'estime d'autant plus ce personnage que par opposition il rend celui de Tartuffe plus odieux, et met ses impostures en plein jour.

— Vous ne dites rien, interrompis-je, du rôle de la suivante. Est-ce qu'il n'est pas encore excellent ?

— De grâce, reprit Oronte, ne parlons point de ce personnage. Il est contre toute vraisemblance, et je ne saurais souffrir qu'une soubrette que sa maîtresse laisse en

4. Acte V, scène III : « Juste retour, Monsieur des choses d'ici-bas : / Vous ne vouliez point croire, et l'on ne vous croit pas. »

l'antichambre lorsqu'elle rend ses visites, et dont le plus bel emploi est d'aller acheter un lacet quand celui de sa dame est rompu, décide absolument sur les plus importantes affaires d'une famille. Il n'y a que pour elle à parler ; elle interromp Orgon à tous moments ; elle dit son sentiment la première, et elle passe même jusqu'à résister en face à son maître.

— Un auteur, dit Cléante, est bien misérable quand il s'expose au jugement du public. Car enfin le personnage de cette suivante qui ne vous plaît pas est l'un de ceux qui fait valoir le plus cette comédie ; et après tout, si vous faites réflexion sur la manière dont nous vivons maintenant, il ne vous paraîtra point étrange. Une suivante aujourd'hui se mêle de tout ; pour peu de temps qu'elle demeure en une maison, elle y acquiert beaucoup d'empire ; elle entre bientôt dans la confiance de sa maîtresse, et souvent elle devient l'inclination de son maître. En cet état, tout lui est permis ; sous prétexte qu'elle se croit nécessaire, elle oublie sa condition et elle pense avoir droit d'interposer son jugement sur toutes choses. Voilà la vraie peinture de nos mœurs ; et surtout c'est le portrait de ces suivantes ridicules qui sont le véritable objet de la comédie.

— Je ne voudrais pas, dis-je, non plus que vous, blâmer ce personnage, parce qu'il est assez selon les mœurs d'aujourd'hui. Mais il me semble que le caractère de Tartuffe n'est pas assez bien gardé, et je m'étonne qu'on n'en ait rien dit à Molière dans les récits [= lectures] qu'il en a faits en tant de maisons. Je n'aime point que l'Imposteur, pour exprimer son amour, se serve de mots consacrés à la religion. La nouveauté de ces termes est capable d'effaroucher une belle, ou tout au moins d'attirer sa raillerie. Et quand il s'écrie d'un ton plaintif :

*Ah ! si vous daigniez voir d'une âme un peu bénigne*

*Les tribulations de votre esclave indigne,*

il n'y a point de femme qui ne se représente l'*Office des morts* et que ce terrible mot de *tribulations* n'épouvante, ou qui n'éclate de rire de l'extravagance de cette expression. Les véritables tartuffes sont plus délicats que cela. Ils croiraient se trahir par ces sortes de paroles, et ils savent trop de quelle importance est en amour la politesse du discours, pour ne pas éviter tout ce qui peut blesser une oreille fine. Mais laissons cette critique, et avouons que Molière ne devait rien dire du valet de l'Imposteur, ou qu'il fallait le faire paraître : car on en parle comme d'un maître fourbe, et ce trait que l'on lui donne excite dans le spectateur la curiosité de le voir, et le fait demander à chaque scène.

— Ce que vous dites de ce valet, reprit Oronte, me semble bien remarqué ; et véritablement je l'attendais après l'éloge qu'on en avait fait. À l'égard de Tartuffe, je demeure d'accord avec vous que ce n'est point la manière des hypocrites de faire l'amour en des termes que l'Église a consacrés. Ils peuvent bien, quand ils parlent de dévotion, employer les termes d'*onction*, de *liquéfaction*, et mille autres de cette force, mais hors de là ils ne s'en servent jamais. Ce n'est pas que l'Arétin n'ait passé plus avant. Car s'il vous en souvient encore, son Imposteur va jusqu'à dire des oraisons. Mais la faute de l'Arétin ne peut excuser celle de Molière.

— Cette pièce, dis-je alors, mériterait bien une dissertation, et nous remarquons là des choses qui seraient dignes d'être examinées et de ne passer pas si légèrement. Il y en aurait même encore d'autres à relever ; et l'on n'oublierait pas la quatrième scène du second acte, où Valère et Marianne se piquent si mal à propos et se font une querelle qui ne fait rien à l'affaire. On pourrait parler encore du dénouement, et peut-être serait-ce le seul endroit où la critique aurait plus de prise. Car je ne vois guère de raisons pour l'excuser, et Molière devait garder son Dieu de machine pour une autre fois. Encore s'il avait préparé ce dénouement ; mais il n'y a rien qui le dispose ni qui le rende vraisemblable, car l'affaire n'a pas éclaté. On délibère encore dans la famille sur les voies que l'on doit prendre pour se garantir des poursuites de l'Imposteur ; et néanmoins, sans qu'il paraisse qu'aucune plainte soit venue aux oreilles du roi, on voit arriver son secours par une grâce prévenante.

— Que ne dénouait-il sa pièce, dit Oronte, par quelque nullité de la donation ? Cela aurait été plus naturel, et du moins les gens de robe l'auraient trouvé bon.

— Ne pensez pas railler, dit Cléante ; c'était son premier dessein, et considérant Tartuffe comme un directeur, il tirait de cette qualité la nullité de la donation. Mais ce dénouement était un procès, et je lui ai ouï dire que *les Plaideurs* ne valaient rien.

— Tout ce que nous reprochons ici au *Tartuffe* ne vaut pas le bien que l'on en doit dire ; et je suis sûr, dit Oronte, qu'il n'y a pas un de nous qui n'ait une estime très singulière pour son auteur. Nous n'avons encore vu personne qui ait porté le comique si loin qu'il a fait, et il s'est acquis dans ce genre d'écrire une réputation qui ne cède en rien à celle des tragiques les plus célèbres.

— Aussi, dit Cléante, sait-il admirablement faire valoir ses pièces, et il a le secret de les ajuster si bien à la portée de ses acteurs qu'ils semblent être nés pour tous les personnages qu'ils représentent. Sans doute qu'il les a tous dans l'esprit quand il compose. Ils n'ont pas même un défaut dont il ne profite quelquefois, et il rend originaux ceux-là mêmes qui sembleraient devoir gêner son théâtre. De l'Espy, qui

ne promettait rien que de très médiocre, parut inimitable dans L'École des maris, et Béjart le boiteux nous a donné Des Fougereais au naturel dans *Les Médecins*.

— Ce que vous dites là de Molière est très véritable. C'est un homme, dis-je alors, qui a eu le bonheur de connaître son siècle aussi parfaitement que sa troupe, et qui a découvert heureusement le goût de la cour. Il a bien vu que les esprits commençaient à se lasser de ces grandes pièces qui ne laissent que de la tristesse et du chagrin. Il a mis la satire sur le théâtre, et, la promenant par toutes les conditions des hommes, il les a raillés les uns après les autres, et chacun a eu le plaisir de rire de son compagnon. L'Hôtel de Bourgogne, jaloux du succès qu'avait le Petit Bourbon, ne put se soutenir qu'en l'imitant ; et s'il vous en souvient, on vit tout à coup ces comédiens graves devenir bouffons et leurs poètes héroïques se jeter dans le goguenard. C'est ce qui nous a produit *Le Secrétaire de saint Innocent*, *Le Mariage de rien*, *Le Baron de la Crasse*, *Le Marquis bahutier*, *Le Portrait du peintre*, *Le menteur qui ne ment point*, *L'École des jaloux*, *La Noce de village*, *Le Baron d'Albigrac*, *Les Plaideurs*, et plusieurs autres comédies, qui, la plupart, comparées à celles de Molière, ne passent que pour des farces. Mais au moins ont-elles servi pour entretenir le commerce ; et c'est par là que l'Hôtel s'est sauvé, comme le Marais par machine.

÷ Voir, à propos du dénouement du *Tartuffe*, ce qu'en dira Boileau à Brossette, plus de trente ans plus tard [*Correspondance entre Boileau-Despréaux et Brossette*, Paris, 1858, p. 546] :

M. Despréaux m'a ensuite parlé de l'irrégularité des dénouements de la plupart des pièces de Molière. Il m'a dit qu'il aurait été bien facile à M. Molière de mettre un dénouement heureux et naturel dans *Le Tartuffe*. Car au lieu d'aller chercher de loin le secours de la cassette où il y a des papiers contre l'État, que sans introduire un exempt et sans employer l'autorité du roi, il pouvait, après la découverte de l'imposture de Tartuffe, faire délibérer sur le théâtre, par tous les personnages de la comédie, quelle peine on ferait souffrir à ce coquin. Orgon lui-même devait le premier, comme le plus intéressé à l'injure, pousser sa vengeance au plus haut point et être prêt à la porter aux extrémités les plus violentes. L'étourdi Damis aurait fait des merveilles. La suivante aurait dit de fort plaisantes choses. Enfin, après tous ces discours, le frère d'Orgon, l'honnête homme de la pièce, aurait sagement proposé de se contenter de mépriser une conduite aussi basse et aussi ingrate que celle de Tartuffe. Qu'il fallait seulement le chasser honteusement ; on y aurait pu même ajouter une scène de coups de bâton donnés méthodiquement. Enfin Madame Pernelle serait venue, elle aurait fait le diable à quatre pour soutenir l'honneur et la vertu de son cher Tartuffe ; la scène aurait été belle, on aurait pu lui faire dire bien des choses sur lesquelles le parterre aurait éclaté de rire ; elle aurait querellé le parterre et se serait retirée en grondant ; ce qui aurait fini agréablement la comédie ; au lieu que de la manière qu'elle est disposée, elle laisse le spectateur dans le tragique. M. Despréaux m'a dit que Molière avait tout donné aux caractères. M. Despréaux lui avait donné envie de corriger ce dernier acte : il avait en effet changé l'endroit où il donne des louanges au roi ; mais quand Sa Majesté entendit réciter par Molière ce changement, elle lui conseilla de les laisser comme elles étaient auparavant. Molière remplissait une fois son idée et son plan, après quoi il ne corrigeait plus. Il se laissait entraîner à d'autres idées. J'ai dit à M. Despréaux qu'il faudrait que quelqu'un de nos poètes refit le cinquième acte de cette pièce et le disposât suivant l'idée de M. Despréaux. Il m'a dit que cela serait bon et que M. Rousseau [Jean-Baptiste] pourrait le faire si quelqu'un le lui inspirait ; qu'avec ce changement *Le Tartuffe* serait parfait, parce que les quatre premiers actes sont admirables. C'est ce que M. Rousseau a exécuté depuis dans son *Flatteur*. [Cette pièce de J.-B. Rousseau a été imprimée en 1697 ; les entretiens de Brossette avec Boileau sont censés s'être déroulés en 1702...]

#### **Dim 5 mai 1669**

- *Tartuffe* : 520 l.

#### **Lun 6 mai 1669**

#### **Mar 7 mai 1669**

- *Tartuffe* : 464 l.

• Madame et Monsieur quittent Paris pour rejoindre la cour à Saint-Germain [la *Gazette* du 11].

#### **Mer 8 mai 1669**

**Jeu 9 mai 1669****Ven 10 mai 1669**

- *Tartuffe* : 629 l.

**Sam 11 mai 1669****Dim 12 mai 1669**

- *Tartuffe* : 563 l.

**Lun 13 mai 1669****Mar 14 mai 1669**

- *Tartuffe* : 361 l.

**Mer 15 mai 1669**

- La *Gazette* du 18 rapportera une dépêche de Saint-Germain datée de la veille :  
Le 15, Sa dite Majesté, accompagnée de tous les seigneurs de la cour, continua d'aller voir les troupes de sa maison, campées à deux lieues de ce château, lesquelles se trouvent toujours en l'état qu'on les pourrait souhaiter dans la saison la plus belliqueuse.

**Jeu 16 mai 1669****Ven 17 mai 1669**

- *Tartuffe* : 366 l.

- La *Gazette* du 25 reproduira une dépêche de Saint-Germain datée du 17 :

Le 17 de ce mois, Leurs Majestés, avec lesquelles étaient le duc d'Enghien et grand nombre de seigneurs et de dames de la cour, allèrent à la promenade sur une galère magnifiquement équipée et suivie de grand nombre de bateaux, jusque devant le port de Saint-Sébastien, à deux lieues de ce château, et proche duquel sont campées toutes les troupes de la maison du Roi. Elles y furent saluées de plusieurs volées de canon ainsi que de quantité de décharges de la mousqueterie ; et firent une superbe collation, qui fut accompagnée d'un excellent concert.

**Sam 18 mai 1669**

- Robinet achève sa Lettre à Madame du jour en signalant la parution de *La Satire des Satires* de Boursault, achevée d'imprimer le 4 mai précédent :

Le sieur Ribou, marchand libraire,  
Qui me régale d'ordinaire,  
Ainsi que quelques autres font,  
Des belles nouveautés qu'ils ont,  
Vient, comme j'achevais d'écrire,  
De m'envoyer une *Satire*  
Dont chez lui se fait le débit.  
Je m'en vais voir ce qu'elle dit,  
Et pour cet effet je vais mettre  
Proptement la date à ma lettre.

÷ Voir au 25 mai.

**Dim 19 mai 1669**

- *Tartuffe* : 338 l. 10 s.

**Lun 20 mai 1669**

- Suite de la dépêche de Saint-Germain citée au 17 :  
Le 20, elles y retournèrent, et le Roi ayant fait mettre en bataille toutes ces troupes des plus lestes, elles s'acquittèrent de leur exercice avec beaucoup de satisfaction de Leursdites Majestés et de leur nombreuse compagnie, qui fut encore régalée d'un magnifique souper.

**Mar 21 mai 1669**

- *Amphitryon* et *Georges Dandin* : 296 l. 10 s.

**Mer 22 mai 1669**

**Jeu 23 mai 1669**

**Ven 24 mai 1669**

- *Amphitryon* et *Georges Dandin* : 208 l. 10 s.

**Sam 25 mai 1669**

- Dans sa Lettre à Madame, Robinet revient sur *La Satire des Satires* de Boursault, dont Ribou lui a envoyé un exemplaire la semaine précédente :

J'ai ri dans ma gorge de même,  
En ayant une joie extrême,  
Je le confesse ingénument,  
Lorsque j'ai vu dernièrement  
Dauber un fameux satirique  
Qui de piquer chacun se pique,  
Par un qui peut, sans l'offenser,  
En bons brocards le surpasser,  
Comme on le voit en sa *Satire*,  
Où sa Muse, pour faire rire,  
Tourne, d'une belle hauteur,  
En ridicule maint auteur  
Et tout visiblement se joue  
De ceux qu'il fait semblant qu'il loue.  
J'ai cru donc, voyant son écrit  
Contre ce merveilleux esprit  
Dont l'encre à médire est si belle,  
Que c'est, comme on dit, la pelle  
Qui se va moquant du fourgon,  
Et cela m'a plu tout de bon.  
Mais quittons là ces bagatelles  
Et vite passons aux nouvelles...

**Dim 26 mai 1669**

- *Tartuffe* : 521 l.

**Lun 27 mai 1669**

**Mar 28 mai 1669**

- *Tartuffe* : 279 l.

**Mer 29 mai 1669**

**Jeu 30 mai 1669**

**Ven 31 mai 1669**

- *L'Avare* : 309 l.

**Sam 1 juin 1669**

**Dim 2 juin 1669**

- *L'Avare* : 227 l.

**Lun 3 juin 1669**

**Mar 4 juin 1669**

- *Tartuffe* : 275 l.

**Mer 5 juin 1669**

**Jeu 6 juin 1669**

- Ce jour-là est achevée d'imprimer, pour le compte de Jean Ribou, la seconde édition du *Tartuffe* ou *L'Imposteur*.
  - ÷ L'extrait du privilège contient une déclaration de cession au libraire.
  - ÷ La préface est suivie des trois placets, introduits par ces lignes de Ribou :

Comme les moindres choses qui partent de la plume de M. de Molière ont des beautés que les plus délicats ne se peuvent lasser d'admirer, j'ai cru ne devoir pas négliger l'occasion de vous faire part de ces placets, et qu'il était à propos de les joindre au *Tartuffe*, puisque partout il y est parlé de cette incomparable pièce.

**Ven 7 juin 1669**

- *Tartuffe* : 420 l.

**Sam 8 juin 1669**

**Dim 9 juin 1669**

- « Interruption ».

**Lun 10 juin 1669**

**Mar 11 juin 1669**

- « Interruption ».

**Mer 12 juin 1669**

**Jeu 13 juin 1669**

**Ven 14 juin 1669**

- *Tartuffe* : 352 l.

**Sam 15 juin 1669**

**Dim 16 juin 1669**

- *Tartuffe* : 513 l.

**Lun 17 juin 1669**

**Mar 18 juin 1669**

- « Interruption ».

**Mer 19 juin 1669**

**Jeu 20 juin 1669**

**Ven 21 juin 1669**

- « Interruption ».

**Sam 22 juin 1669**

- Olivier Lefèvre d'Ormesson écrira dans son *Journal*, II, 566-567 :

Le samedi 22 juin, un homme fut roué, dont l'histoire mérite d'être écrite. Il s'appelait Le Roux, sieur de Marsilly, natif de Nîmes. Il était huguenot. Prétendant qu'on lui avait fait une injustice dans une affaire de finances, et que ceux de sa religion étaient maltraités, il résolut de se venger du Roi, alla en Angleterre, où il fut découvert à M. de Ruvigny par M. le duc d'York, qui lui fit entendre derrière une tapisserie toutes les propositions abominables qu'il lui faisait contre le Roi. M. de Ruvigny en ayant donné avis, on résolut de le prendre, et M. de Turenne choisit un nommé Mazel, capitaine de cavalerie, avec quatre autres, pour le suivre partout et le prendre. En effet, ayant passé en Hollande, et de là en Suisse, Mazel, accompagné de quatre cavaliers, le suivit, l'attaqua dans un village, le prit et l'emmena en France. Il fut mis dans la Bastille et dit que si l'on voulait le ménager, il découvrirait des choses très importantes, et enfin, voyant que l'on lui faisait son procès, il prit la résolution de se faire mourir lui-même, trouva moyen d'avoir un petit couteau et se coupa toutes les parties naturelles entièrement, afin de mourir doucement en perdant son sang ; et, afin de n'être pas découvert ni secouru, il avait ramassé tout son sang pour le cacher. Il avait cessé de manger depuis le samedi 15 juin, et enfin, pour avancer encore sa mort, il avait découpé toutes les chairs de son petit doigt et rompu l'os. Le jeudi 20 juin, croyant être hors d'état de pouvoir mourir par la main du bourreau, il découvrit tout ce qu'il avait fait, montra le couteau, les parties coupées, les préparatifs qu'il avait faits pour se pendre, s'il n'eût point cru l'autre voie plus sûre. L'avis aussitôt donné, l'on acheva son procès



vendredi, et samedi il fut jugé par le lieutenant criminel avec le Châtelet par commission souveraine, et condamné à être rompu. Ce qui fut exécuté à midi, et son corps traîné par les rues. Lorsqu'il fut mené devant les juges, il avait fait le mourant, n'ayant pas ouvert les yeux ni donné marque de connaissance ; mais sur l'échafaud, il dit tout ce qu'il put de plus horrible contre le Roi, avec la force d'un homme qui en avait beaucoup. Il renvoya le ministre Dailler [Daillé ?], qu'il avait appelé comme s'il lui eût voulu dire quelque chose importante, parce qu'il voulait l'empêcher de blasphémer contre le Roi, et il fallut lui couvrir la bouche d'un linge pour l'empêcher de parler. Le Roi, ayant vu tout ce que ce misérable a dit, ne dit autre chose sinon : « Monsieur le lieutenant criminel, nous voilà défaits d'un méchant homme. » Monsieur de Ruvigny lui fut confronté. Le dessein de ce misérable, sa conduite et sa fermeté à se couper lui-même font horreur, et il n'y a guère d'exemples d'une action plus extraordinaire.

÷ Quelques jours plus tard, sans qu'il en précise la date, d'Ormesson note un événement similaire [II, 567] :

L'on a mis à la Bastille un épicier déferé pour avoir conçu un mauvais dessein contre la personne du Roi. J'ai su de M. de Mazarin que cet homme avait aussi surpris un petit couteau en dînant ; qu'il s'était retiré sous prétexte de quelques nécessités, et s'était commencé de se couper la gorge, mais avait été empêché d'achever et qu'il ne mourrait pas de cette blessure.

÷ Le marquis de Saint-Maurice écrira le 28 juin au duc de Savoie [I, 316-318] :

Le canton de Berne n'a pas fait de plaintes que j'aie pu pénétrer de l'enlèvement que l'on a fait dans le pays de Vaud du nommé Roux de Marsilly. Ce misérable, ayant été remis au lieutenant criminel pour lui former son procès, voyant qu'il avait été convaincu de son crime par témoins, bien qu'il ne l'ait pas voulu avouer, et qu'on le pressait pour savoir ses complices, il se coupa avec un verre les marques d'homme qu'il avait sur lui, et déclara que puisqu'il avait souffert ce tourment, il souffrirait les plus rigoureux sans jamais rien dire, ce qui obligea ses juges à le condamner à être roué tout vif et après à être traîné par les rues de Paris à la queue d'un cheval, ce qui fut exécuté samedi dernier. Il déclama sur l'échafaud contre Sa Majesté et ses ministres, et dit que l'on avait déjà attenté deux fois à la personne du Roi, mais que s'il ne prenait pas garde à lui, on le tuerait. Il dit même que dans une revue on avait tiré sur lui, qu'on l'avait manqué et blessé une femme qui était proche de lui. Il est vrai qu'il y a deux ans que cela arriva, mais ceux qui étaient pour lors auprès de Sa Majesté m'ont dit que ladite femme, quand elle fut blessée d'une balle de mousquet dont elle ne mourut pas, était éloignée du Roi de plus de cinq cents pas. On dit que c'est le roi de la Grande-Bretagne qui a fait avertir celui-ci de l'intention de cet assassin ; cependant, des gens de l'ambassadeur d'Angleterre assurent que cette Majesté n'a jamais vu ni connu ledit Marsilly. On a arrêté un nommé La Salle<sup>5</sup>, qui a été exempt des gardes du corps, et que l'on avait forcé à vendre sa charge à vil prix ; on dit qu'il a su le dessein de Marsilly et ne l'a pas déclaré. Il est vrai qu'il a été longtemps à Bruxelles avec l'écharpe rouge, où il a fait des contes ridicules du Roi.

#### **Dim 23 juin 1669**

- *Tartuffe* : 321 l.

#### **Lun 24 juin 1669**

#### **Mar 25 juin 1669**

- *Tartuffe* : 183 l. 10 s.

#### **Mer 26 juin 1669**

#### **Jeu 27 juin 1669**

#### **Ven 28 juin 1669**

- *Georges Dandin* et *Le Fin lourdaud* : 221 l.

#### **Sam 29 juin 1669**

#### **Dim 30 juin 1669**

- *Georges Dandin* et *Le Fin lourdaud* : 262 l.

---

5. Entré à la Bastille le 16 juin 1669, sorti le 7 mars 1675.

**Lun 1 juillet 1669**

**Mar 2 juillet 1669**

- *Georges Dandin* et *Le Fin lourdaud* : 124 l.

**Mer 3 juillet 1669**

- Arrêt du Conseil privé relatif à la contrefaçon du *Tartuffe* mise en vente par le libraires Jean-François et Jacques Henault ; voir au 18 avril précédent.

**Jeu 4 juillet 1669**

**Ven 5 juillet 1669**

- *Le Médecin malgré lui* et *Le Fin lourdaud* : 121 l.

**Sam 6 juillet 1669**

**Dim 7 juillet 1669**

- *Le Cocu imaginaire* et *Le Médecin malgré lui* : 177 l.

**Lun 8 juillet 1669**

**Mar 9 juillet 1669**

- *Le Misanthrope* : 198 l. 10 s.

**Mer 10 juillet 1669**

**Jeu 11 juillet 1669**

**Ven 12 juillet 1669**

- *Idem* [*Le Misanthrope*] : 121 l. 10 s.

**Sam 13 juillet 1669**

**Dim 14 juillet 1669**

- *Idem* [*Le Misanthrope*] : 234 l.

**Lun 15 juillet 1669**

**Mar 16 juillet 1669**

- *L'Avare* : 123 l.

**Mer 17 juillet 1669**

**Jeu 18 juillet 1669**

**Ven 19 juillet 1669**

- *L'Avare* : 162 l.

**Sam 20 juillet 1669**

**Dim 21 juillet 1669**

- *L'Avare* : 231 l.

**Lun 22 juillet 1669**

**Mar 23 juillet 1669**

- *Les Fâcheux* et *Le Fin lourdaud* : 192 l.

**Mer 24 juillet 1669**

**Jeu 25 juillet 1669**

**Ven 26 juillet 1669**

- *Les Fâcheux* et *Idem* [*Le Fin lourdaud*] : 164 l.

**Sam 27 juillet 1669****Dim 28 juillet 1669**

- *Idem* et *Idem* [*Les Fâcheux* et *Le Fin lourdaud*] : 235 l.

**Lun 29 juillet 1669****Mar 30 juillet 1669**

- *L'École des maris* et *Georges Dandin* : 221 l.

**Mer 31 juillet 1669**

- La *Gazette* du 3 août rapportera une dépêche de Saint-Germain datée de la veille :  
Leurs Majestés, avec lesquelles étaient Monsieur, Mademoiselle d'Orléans, Madame de Guise et les autres principales dames, prirent dans la galerie du Château neuf le divertissement de la comédie, représentée par la Troupe royale, sur un théâtre de verdure éclairé d'une infinité de lustres. Ensuite la compagnie fut régaler d'un magnifique souper dans une salle pleine d'orangers et non moins bien éclairée ; ce qui fut suivi d'un bal, où toutes les dames parurent en un état tout à fait leste, n'ayant rien voulu oublier en cette fête qui se faisait pour la guérison de Monseigneur le Dauphin, qui cause une joie extraordinaire.

**Jeu 1 août 1669****Ven 2 août 1669****Sam 3 août 1669**

- Registre de La Grange :  
Le samedi 3<sup>e</sup>, la troupe est allée à Saint-Germain par ordre du Roi. On a joué *L'Avare* et *Tartuffe*. Le retour a été le lundi 5<sup>e</sup>.  
÷ La Grange n'indique pas de recette.  
÷ La *Gazette* du 10 rapportera une dépêche de Saint-Germain datée du 9 :  
Le même jour [3] et le lendemain [4], Leur Majestés continuèrent de prendre le divertissement de la comédie dans la galerie du Château neuf, où se trouvèrent les principales dames de la cour, qui furent régaler d'une splendide collation.  
÷ Dans sa Lettre du 10 à Madame, Robinet évoquera, v. 231-240, les spectacles donnés à Saint-Germain par la Troupe du Roi :  
Outre ces plaisirs martiaux,  
On en prend de plus joviaux :  
Le bal, la chère et comédie  
Réjouissent la compagnie,  
Et Molière, le dernier jour,  
À ravir divertit la cour  
Par son *Avare* et son *Tartuffe*  
(Auquel rime la seule truffe),  
Sur un théâtre verdoyant,  
Tout à fait pompeux et riant.  
÷ Si l'on se fie au Registre de La Grange, ce serait la première fois que Louis XIV revoit *Le Tartuffe* depuis le 12 mai 1664 !

**Dim 4 août 1669**

- La Troupe est à Saint-Germain.

**Lun 5 août 1669****Mar 6 août 1669**

- *L'Avare* : 253 l.

**Mer 7 août 1669****Jeu 8 août 1669**

**Ven 9 août 1669**

- *Tartuffe* : 622 l.

**Sam 10 août 1669****Dim 11 août 1669**

- *Idem [Tartuffe]* : 648 l.

- La *Gazette* du 17 rapportera une dépêche de Saint-Germain datée de la veille :  
L'11 du courant, Leurs Majestés, avec lesquelles étaient Monsieur, Mademoiselle d'Orléans, Madame de Guise et plusieurs des principales dames de la cour, allèrent à Versailles, où le prince de Toscane se rendit aussi, accompagné du duc de Guise. Cette illustre compagnie étant entrée dans le parc, s'y promena en calèches, puis alla dans la grotte, où elle eut le divertissement d'une excellente musique, avec un beau régale de fruits et de confitures, en de grands bassins posés sur des guéridons dans tous les angles de ce lieu, qui était éclairé d'une infinité de lumières, à l'entour de la corniche.

De là, tout ce beau monde étant allé à l'Orangerie, qui était aussi très bien éclairée, les divertissements y furent continués par la comédie française, représentée sur un théâtre des plus galants. Puis on passa en un vestibule de verdure, où il y eut bal, auquel les dames parurent extraordinairement parées. Ensuite, la compagnie fut régalee d'une superbe collation sur une table qui prit la place du théâtre ; et tous les divertissements se terminèrent par un très beau feu d'artifice dans le parc et un concert de trompettes et de tymbales, de manière que le prince de Toscane admira également la galanterie et la magnificence du plus grand monarque de l'Europe.

- ÷ Robinet rendra compte de cette fête dans sa Lettre à Madame du 17, v. 257-308 :

Dimanche, notre dit Grand Sire,  
À qui certes l'on voit tout rire  
Par un sort des plus accomplis  
Que n'eût jamais nul roi des lis,  
Alla dans son charmant Versailles,  
Où la cour rit et fit gogailles.  
On s'y promena dans le parc,  
Où l'Amour vint jouer de l'arc  
Parmi nos charmantes chrétiennes,  
Avec qui ce dieu fait des siennes.  
On visita la grotte après,  
Dans lequel lieu, si beau, si frais,  
On ouït une belle églogue,  
Où des bergers, par dialogue,  
Mille tendres choses chantaient  
Dessus les flammes qu'ils sentaient,  
Secondés d'une symphonie  
Exempte de cacophonie.  
On y trouva force bonbons  
Préparés sur des guéridons,  
Et des bassins de grand calibre  
Où de pêcher on était libre.  
Au sortir de ce lieu charmant,  
Qui semble d'un enchantement,  
On passa dans l'Orangerie,  
Où la même galanterie  
Avait fait, de feuillages verts,  
Mieux qu'on ne peut le dire en vers,  
Ni par le plus grand préambule,  
Théâtre, salle et vestibule ;  
Où la comédie et le bal,  
Et même un cadeau tout roya,  
Avec des concerts magnifiques,  
Qu'on prit pour concerts angéliques,  
Extasièrent les cinq sens  
De ces illustres assistants. Ces décorations et illuminations se firent  
Enfin, mille feux d'artifices, par les soins des Srs Jeslé et Vigarini.  
Pour comble de tant de délices,  
Aux fanfares de vingt clairons  
Éclatèrent aux environs,  
Qui, secondés par de grands thermes  
Pour qui me manquent les beaux termes,

Produisirent jusques au ciel  
 Un beau jour artificiel  
 Qui passait celui de Diane.  
 Or, le cher prince de Toscane,  
 Pour qui se faisait tout cela,  
 Et lequel, partant, était là,  
 Fut tout surpris, en conscience,  
 Avouant que le roi de France  
 Pouvait seul régaler ainsi  
 Et chacun l'avouerait aussi.

÷ La Gravette de Mayolas en rendra compte également dans sa Lettre du 17, v. 17-112, écrivant notamment, v. 41-48 :

Dans une salle préparée  
 Et de verdure diaprée,  
 On eut, pour le commencement,  
 Le joli divertissement  
 D'une comédie admirable,  
 Dont l'ouvrage était remarquable ;  
 Bientôt après vint le ballet,  
 Où l'on joua bien son rollet.

### **Lun 12 août 1669**

### **Mar 13 août 1669**

- *Idem* [*Tartuffe*] : 326 l.

### **Mer 14 août 1669**

### **Jeu 15 août 1669**

### **Ven 16 août 1669**

- *Amphitryon* et *Le Fin lourdaud* : 324 l.

### **Sam 17 août 1669**

- Robinet achève sa Lettre du jour à Madame par une invitation au théâtre :

En finissant, je vous convie,  
 Si de rire il vous prend envie,  
 D'aller en bon nombre à l'Hôtel ;  
 Je ne sais point de sacret tel  
 Pour vous désopiler la rate,  
 Et même défunt Hypocrate,  
 Je pense, aussi n'en aurait pas.  
 Allez-y donc tout de ce pas,  
 Ou sans tarder, demain dimanche,  
 Sans oublier la pièce blanche.  
 Hauteroche y donne un souper  
 [Le Souper mal apprêté]  
 Qui, sans l'estomac occuper,  
 N'étant fait que pour les oreilles,  
 Vous y fera rire à merveilles,  
 Et vous reviendrez à la fin  
 Avecque grand'joie et grand'faim.

### **Dim 18 août 1669**

- *Idem* et *Idem* [*Amphitryon* et *Le Fin lourdaud*] : 244 l.

### **Lun 19 août 1669**

### **Mar 20 août 1669**

- *L'Avare* : 264 l.

### **Mer 21 août 1669**

- Registre de La Grange :  
 Mercredi 21. Visite de *Tartuffe* chez Mademoiselle au Luxembourg. Ce même jour,  
 le père de Mr de Molière est mort. 300 l.  
 Part : 23 l.

- ÷ Le père de Molière est mort le 27 février précédent ! Voir Jal, *Dictionnaire*, p. 989.
- ÷ La Grande Mademoiselle écrira dans ses *Mémoires* [éd. Chéruel, Paris, 1859, t. IV, p. 73-74] :

On attendait, en ce temps-là, M. le prince de Toscane, mon beau-frère, qui avait voyagé et qui était en Angleterre. Il lui arriva quelque chose de mal agréable avec l'ambassadeur de France ; je ne me souviens plus du détail ; mais le roi prit cela avec une grande hauteur ; ce qui lui déplut fort et ne contribua pas à le faire venir ici avec plaisir, quoique l'on lui en donnât beaucoup. Je ne fus point à Forges à cause de lui. On le régala fort : on lui donna des comédies à Saint-Germain ; on fit rejouer l'opéra de l'hiver de devant. A Versailles, on fit une grande fête, où M. de Lauzun, qui n'était pas accoutumé à cela, se donnait de grands mouvements et s'en acquittait fort bien. Je lui en donnai une par hasard. Il se rencontra que le comte de Jarnac, aîné de la maison de Chabot, se maria avec mademoiselle de Créqui, une de mes filles, que je fis ma dame d'honneur et à qui je donnai un très gros mariage<sup>6</sup>. Elle fut fiancée dans mon cabinet, où il y avait un monde infini, la maison de Chabot étant parente de tout ce qu'il y a de plus grands seigneurs à la cour, la maison de Créqui de même, et sa mère à elle était de Lannoy. C'était un monde infini. Tout cela s'en alla : il ne resta que les plus proches du comte de Chabot : madame de Rohan, madame de Soubise, mademoiselle de Créqui et madame de Marsillac, qui était du côté de Lannoy, dont sa mère était, et quelques autres dames de mes amies particulières (cela faisait vingt personnes), M. le grand-duc et force hommes. On joua *Tartuffe*, qui était la pièce à la mode, et puis toutes ces dames soupèrent avec moi. M. le grand-duc était incommode ; il ne voulut pas manger. On les maria après minuit.

### Jeu 22 août 1669

#### Ven 23 août 1669

- Registre de La Grange :

Le vendredi 23 août, la troupe est allée à Saint-Germain. On a joué 4 fois *La Princesse d'Élide* dans la galerie du Château neuf. Le retour a été le dimanche 1<sup>er</sup> septembre.

- ÷ Cette reprise de *La Princesse d'Élide*, créée pour les fêtes de Versailles de mai 1664, ne sera suivie d'aucune représentation publique.

#### Sam 24 août 1669

- La troupe est à Saint-Germain.

#### Dim 25 août 1669

- La troupe est à Saint-Germain, où elle donne pour la première fois *La Princesse d'Élide*.

- ÷ La *Gazette* du 31 rapportera une dépêche de Saint-Germain datée de la veille :

Le 25, fête de Saint Louis, roi de France, il se fit un très grand feu, du canon et de la mousquetterie, du Fort Saint-Sébastien, pour commencer les réjouissances de ce jour ; Leurs Majestés ayant, le soir, pris le divertissement de la comédie intitulée *La Princesse d'Élide*, représentée par la Troupe du Roi dans la grande salle du Vieux château, qui était ornée avec la magnificence ordinaire dans toutes les fêtes de cette charmante cour. Il y avait aussi, dans les entractes de cette belle comédie, des entrées de ballet et de délicieux concerts de voix et d'instruments ; et la collation de toutes sortes de fruits et de confitures des plus rares y fut servie à tous les seigneurs et toutes les dames qui s'y trouvèrent avec le prince de Toscane, lequel ne pouvait assez admirer la pompe et la galanterie des divertissements de notre auguste monarque.

- ÷ Le 28, le marquis de Saint-Maurice écrira au duc de Savoie [I, 330-331] :

Il y eut, dimanche dernier, une comédie et ballet à Saint-Germain. Quoiqu'on n'y conviât personne, la Reine dit qu'elle voulait que l'ambassadrice et sa fille y allassent. Ma femme, étant au lit, croyant de s'être blessée, y envoya sa fille, et croyant qu'il y eût bal, elle l'avait parée et mis ses pierreries. Comme la foule y fut très grande, cette enfant a perdu une boîte de diamants et un poinçon de la valeur d'onze ou douze cents pistoles. La Reine lui voulut parler elle-même et donna des ordres, aussi bien que le Roi, pour que l'on les cherchât, envoya des officiers des gardes dans la salle parler au concierge et tapissier, qu'ils menacèrent de peines très rigoureuses. Le lendemain, la boîte se trouva dans la retousse de la robe d'une des demoiselles de Mademoiselle de Montpensier ; on la remit à M. le marquis de Saint-Damien, qui était là ; pour le poinçon, qui ne vaut pas deux cents pistoles, il est perdu.

---

6. Guy-Henry Chabot, comte de Jarnac, épousa Marie-Claire de Créqui, fille d'Adam de Créqui et de Jeanne-Lamberte de Lannoy.

Le Roi, l'ayant su, a envoyé aujourd'hui visiter la marquise de Saint-Maurice par M. de Bonneuil sur son infirmité. Après avoir fait son compliment, il a demandé l'Angélique, lui a dit que Sa Majesté, ayant appris que son poinçon était égaré, que comme il s'en était trouvé un, qu'il le lui envoyait, et lui en a remis un très beau et de grande valeur. On me l'est venu dire dans ma chambre ; je suis passé dans celle de ma femme, j'ai fait mon possible pour le faire reprendre à M. de Bonneuil, lui représentant que je ne méprisais pas les bienfaits du Roi, mais que j'étais dans un emploi à ne pouvoir pas les accepter ; il n'a jamais voulu le reprendre, quoique je l'aie prié de le faire et de le garder jusqu'à ce que j'eusse écrit à Votre Altesse royale pour avoir ses ordres sur ce que j'aurais à faire. Il a dit que le Roi ne prétendait pas de me rien donner, mais qu'il ne voulait pas que ma fille perdît rien chez lui, et que l'on ne devait rien trouver de suspect en cette action ; qu'il était vrai que l'Angélique était belle, mais que son âge pouvait bien faire juger que ce n'était que par un motif d'une simple amitié. Je lui ai répondu que je souhaiterais qu'elle fût belle et en âge de pouvoir servir au plaisir du Roi, que je la lui donnerais avec grande joie.

Jamais homme n'a été embarrassé comme je le suis ; tout le monde me dit que, nonobstant mon caractère, je ne puis pas empêcher le Roi de faire des présents à ma fille. Cependant, Monseigneur, je sais que je fais faute et que Votre Altesse royale doit blâmer ma conduite en acceptant ce poinçon. Je la supplie de m'en envoyer son sentiment avec sa bonté ordinaire, car si je ne peux pas rendre ce poinçon, je ferai un présent de sa valeur à Madame de Bonneuil. Il est d'un seul diamant très grand ; il a bien quelques petits défauts, mais, comme je ne m'y connais pas, je ne sais pas l'estimer, et j'ai cru qu'il n'était pas honnête d'avoir empressément d'en savoir le prix.

#### **Lun 26 août 1669**

- La troupe est à Saint-Germain.

#### **Mar 27 août 1669**

- La troupe est à Saint-Germain.

#### **Mer 28 août 1669**

- La troupe est à Saint-Germain.

- Ce jour-là, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 702] :

[...] Il est des esprits des hommes comme des métaux : il y en a de plus précieux les uns que les autres. Les uns sont d'or ou d'argent, les autres ne sont que de terre ou de cuivre doré. Parmi ces derniers, il y a bien des Tartuffes ou des hypocrites.

#### **Jeu 29 août 1669**

- La troupe est à Saint-Germain, où elle donne pour la troisième fois *La Princesse d'Élide*.

- Le lendemain, le marquis de Saint-Maurice écrira au duc de Savoie [I, 333-334] :

J'ai commencé cette lettre ce matin à Saint-Germain, où j'allai coucher hier au soir pour y voir la comédie. Le Roi m'a donné audience après son dîner. Je lui ai expliqué les ordres que Votre Altesse royale m'a donnés sur la mort de Messieurs de Vendôme et en faveur de leurs successeurs. [...]

Monsieur le Dauphin a encore eu quelques attaques de fièvre que l'on dit considérables, mais on le cache à cause de la Reine. Néanmoins j'ai envoyé ce matin mon fils aîné à Monsieur de Montausier pour en avoir des nouvelles ; il l'a introduit dans sa chambre, il a voulu qu'il lui ait fait son compliment, il l'a trouvé assis dans son lit qu'il se jouait, et il lui a répondu qu'il m'était bien obligé du soin que je prenais de sa personne et qu'il était mon serviteur.

J'ai été honoré par le dernier ordinaire de la lettre de la main de Votre Altesse royale du dix-sept de ce mois. J'ai témoigné à M. de Péguilin combien elle et Madame Royale preniez de part à son avancement ; il m'a témoigné qu'il en avait grande reconnaissance et m'a assuré qu'elles n'avaient pas ici de plus fidèle serviteur que lui.

Dimanche, qu'il y eut à Saint-Germain comédie, je le fis prier d'y faire avoir place à Messieurs d'Arvey et chevalier d'Aglié. On lui parla un peu tard ; il leur fit donner néanmoins un exempt des gardes pour les faire placer, mais le grand monde et la confusion fut cause qu'ils ne purent pas l'être, et ils furent un peu poussés, ce qui les obligea à sortir de la salle et ils ne virent rien. Mon fils aîné même fut poussé assez rudement par un lieutenant des gardes qui le voulait faire reculer, mais le marquis de Rochefort, qui le vit et qui est capitaine des gardes du corps, lava bien la tête à cet officier, prit mon fils par la main et le fit asseoir sur un banc le plus approché du Roi et à côté du comte de Sault. Le Roi, ayant su tout ce

désordre, s'en est fâché fortement ; le sieur de Bonneuil m'en a parlé de sa part, et, pour lui témoigner la reconnaissance que j'en ai, je fus hier à cette comédie ; je fus reçu par ledit sieur de Bonneuil et le chevalier de Forbin, major des gardes ; on me rendit plus d'honneurs qu'à l'ordinaire et à tous mes gentilshommes, qui furent placés dans les premières places. Le chevalier d'Aglié n'y vint pas avec moi ; le Roi veut qu'il y aille ; ce sera demain [le 31] avec ma fille, car la Reine, sachant qu'elle n'y fut pas bien dimanche, elle veut qu'elle y retourne et prendre elle-même soin de la placer.

J'ai cru devoir faire ce petit détail à Votre Altesse royale sur ce qu'elle pourrait savoir cette affaire différemment. La comédie est galante, il y a des belles entrées de ballet et bonne musique et concert. M. le prince de Toscane y a assisté toutes les trois fois que l'on l'a jouée ; il n'était pas avantageusement placé, car il était sur un banc que, bien qu'il fût proche du Roi, il y avait auprès de lui des gentilshommes qui ne font pas ici la première figure.

Après l'audience que j'ai eue aujourd'hui du Roi, je l'ai voulu remercier du magnifique présent qu'il a fait à ma fille ; il ne m'a pas voulu écouter ; néanmoins je lui ai témoigné mes reconnaissances, et que j'avais rendu compte à Votre Altesse royale des générosités qu'il faisait à ceux qui sont à elle. Toute la cour a témoigné grande joie de ce bienfait qu'il a fait à l'Angélique et font connaître d'être satisfaits de mes civilités et de celles de ma famille. Je fais passer ce poinçon pour valoir mille louis, quoiqu'il ne vaille que deux mille écus au plus ; on m'a assuré que le Roi avait commandé à M. de Colbert de l'acheter mille et cinq cents pistoles. Quand M. de Bonneuil lui a dit que j'avais fait mon possible pour le lui faire reprendre, il en a été étonné et lui a dit que Votre Altesse royale faisait de si beaux présents à son ambassadeur et à tous ceux qu'il envoyait à sa cour.

J'ai fait que ma fille a envoyé un étui de vermeil à la fille de madame de Bonneuil, de trois cents écus ; ils firent quelque difficulté de l'accepter, mais mon écuyer le laissa sur leur table ; ils m'en ont remercié et l'ont dit à la cour. J'ai prôné partout les générosités du Roi, mais je ne laisse pas d'être en peine que Votre Altesse royale ne trouve mauvais que j'en aie reçu des effets. Je voudrais avoir perdu trois fois autant que vaut le poinçon et que le Roi n'eût pas songé à me l'envoyer.

### **Ven 30 août 1669**

- La troupe est à Saint-Germain.

### **Sam 31 août 1669**

- La troupe est à Saint-Germain, où elle donne pour la quatrième fois *La Princesse d'Élide*.

÷ La *Gazette* du 7 septembre rapportera une dépêche de Saint-Germain datée de la veille :

Le 31, Leurs Majestés prirent encore le divertissement de la comédie de *La Princesse d'Élide*, accompagnée de nouvelles entrées de ballet, dont la beauté charma toute la cour, ainsi que les changements de théâtre et les concerts, qui rendaient ce spectacle des plus magnifiques.

÷ Dans sa Lettre à Madame du jour, Robinet signale, v. 255-270, les représentations de *La Princesse d'Élide* à Saint-Germain :

Notre belle et riante cour  
Des mieux se grandit chaque jour,  
Et maintenant elle s'égayé  
Au château Saint-Germain-en-Laye  
Dans son spectacle très charmant,  
Composé magnifiquement  
De ravissantes mélodies,  
De ballets et de comédies,  
Où la digne Troupe du Roi  
Fait miracle, en très bonne foi,  
Jouant *La Princesse d'Élide*,  
Pièce d'un style fort fluide,  
Partie en prose et l'autre en vers,  
Et pleine d'ornements divers,  
Que par ordre de notre Sire  
Molière a faite, et c'est tout dire.

### **Dim 1 septembre 1669**

- La troupe est de retour à Paris.



**Lun 2 septembre 1669****Mar 3 septembre 1669**

- La Grange ne note rien dans son Registre.

**Mer 4 septembre 1669****Jeu 5 septembre 1669****Ven 6 septembre 1669**

- *L'École des maris* et *Le Cocu imaginaire* : 123 l.

**Sam 7 septembre 1669****Dim 8 septembre 1669**

- Registre de La Grange : « Néant. »

**Lun 9 septembre 1669****Mar 10 septembre 1669**

- *Tartuffe* : 371 l.
- Mort d'Henriette de France, reine d'Angleterre.

**Mer 11 septembre 1669**

- De ce jour est datée la première des épîtres en vers qu'Edme Boursault adressera pendant quelque temps « À Monseigneur Talon, conseiller du Roi en ses Conseils et son premier avocat général au Parlement, étant aux eaux de Bourbon » [*Les Continueurs de Loret*, III, p. 903 et suivantes] :

C'est enfin cette fois, mon illustre patron,  
 Que je vois militer (sic) ma réputation,  
 Qu'elle est au pire état qu'oncques elle puisse être.  
 Si ma plume jadis eut le front de paraître  
 En présence de ta grandeur,  
 Pour lors, son front ni sa pudeur  
 N'en reçurent aucune atteinte,  
 Je le puis bien jurer sans feinte,  
 Car son nom n'étant point connu,  
 Elle s'abandonnait bien librement à nu ;  
 Mais désormais que notre ami parjure  
 T'a déçelé (sic) la main, la plume et l'écriture,  
 Certes, la main, la plume et l'écrivain  
 (Qui de son naturel fut toujours assez vain)  
 N'oseraient plus lever la crête  
 Devant une si digne et si célèbre tête.  
 Ce n'est pas toutefois qu'en cette extrémité  
 Ce postiche écrivain ne soit sollicité  
 Par la démangeaison, à tout scribe ordinaire,  
 De se tailler toujours quelque petite affaire  
 En exposant tout de nouveau  
 À ta grandeur quelque cadeau ;  
 Car à n'en point mentir, de bon cœur il enrage,  
 Ainsi que les BOILEAUX, de noircir quelque page,  
 Dût-il de cent COTINS, de sa gloire jaloux,  
 Attirer sur ses vers l'implacable courroux.  
 Non que cet écrivain, dans son genre d'écrire,  
 Ainsi que DESPREAUX s'applique à la satire ;  
 Phébus, en l'admettant sur son tertre fendu,  
 Le dota d'un talent beaucoup plus morfondu,  
 Car pour tout apanage, à sa plume rétive  
 Il accorda le don de simple narrative.  
 C'est ainsi qu'il prétend, si parfois ta grandeur,  
 Qui donne au bien public tant de temps et d'ardeur,  
 Pour un peu relâcher de ses âpres fatigues,  
 Veut entendre chanter de folâtres intrigues,  
 C'est ainsi, dis-je, qu'il prétend  
 Avecque ton aveu, qu'en ce cas il attend,

T'informer un des jours de chacune semaine  
 De tous les cas divers que bruit commun promène,  
 Bien entendu pourtant, quand absent tu seras,  
 Car présent, maint respect mais peu de rime auras,  
 Fors celle-ci, Patron, qui, sans nulles préfaces,  
 Vient rendre à ta grandeur un million de grâces  
 Du favorable accueil et de l'humanité  
 Dont elle a régalié cet écrivain cité,  
 Écrivain qui n'est pas un auteur de figure  
 À donner un grand nom à sa mince écriture,  
 En un mot, qui n'a pas ces sublimes talents  
 Qui rendent DESPREAUX l'oracle de ce temps,  
 Mais écrivain pourtant qui, dedans son ramage,  
 Saura toujours te rendre un invincible hommage,  
 Et s'il ne peut, d'un ton élevé jusqu'aux cieus,  
 Tes rares qualités proclamer en tous lieux,  
 Qui saura toutefois assez bien faire entendre  
 Que nul autre n'a pu plus haut que toi prétendre,  
 Et que, de quelle main, de quel poids ou quel sens,  
 À tes hautes vertus on prépare l'encens,  
 Ce qu'on n'aura pas dit en ta faveur, Haut Sire,  
 Surpassera toujours ce qu'on aura pu dire. [...]

[911] En cette occasion si le froc a fait rage,  
 Le bigotisme a fait un plus beau personnage.  
 Un prêtre de Saint-Paul, par ordre du pasteur,  
 D'une dévote était le sage directeur.  
 Cette dévote était une fille bien née,  
 Selon toute apparence aux vertus adonnée,  
 Qui ne laissait passer aucune occasion  
 De signaler son zèle et sa dévotion.  
 Cette dévote enfin, pour la preuve dernière  
 De sa haute vertu, rompt au prêtre en visièrre  
 Et le va déférer au premier tribunal,  
 Chantant que, dans l'enclos de son confessionnal,  
 Ce zélé directeur l'avait voulu séduire.  
 Elle fait le procès diligemment instruire ;  
 Le prêtre cependant se défend et fait voir  
 Qu'il ne commit jamais un procédé si noir  
 Et que cette mignonne avait, bien au contraire,  
 Sali son cas d'une bien autre affaire ;  
 Si bien que la chaleur poussant de toutes parts  
 Les reproches et les brocards,  
 La chose fut de manière menée  
 Que la dévote fut hautement condamnée  
 À se voir fustigée par tous les carrefours  
 Où Jean Guillaume fait d'ordinaire son cours.  
 La donzelle lésée aussitôt en appelle ;  
 On la transfère ailleurs et l'affaire avec elle ;  
 On la juge finalement  
 Et, par arrêt du Parlement,  
 On confirma cette sentence.  
 Que la mignonne lors fit triste contenance !  
 Mais pire elle la fit, lorsqu'elle vit à dos  
 Un gaillard travailler sur sa chair et ses os.  
 On dit, et je le crois, que, bien recommandée,  
 Jamais dame d'honneur ne fut mieux fustigée.  
 Le Pont-Neuf, du depuis, en ses tons éclatants,  
 De cet événement régale les passants.

### **Jeu 12 septembre 1669**

### **Ven 13 septembre 1669**

- *Idem [Tartuffe]* : 335 l.

- Ce jour-là, la cour quitte Saint-Germain pour Chambord [la *Gazette* du 21] ; elle y arrivera le 19 [la *Gazette* du 28].

**Sam 14 septembre 1669****Dim 15 septembre 1669**

- Mention rajoutée en marge dans le Registre de La Grange : « Dimanche 15. Néant. »

**Lun 16 septembre 1669****Mar 17 septembre 1669**

- Registre de La Grange :

Mardi 17. La troupe est partie pour aller à Chambord. On y a joué, entre plusieurs comédies, le *Pourceaugnac* pour la première fois. Le retour a été le dimanche 20<sup>e</sup> octobre.

÷ La Grange ne précise pas quelles pièces ont été jouées avant la création, le 6 octobre, de *Monsieur de Pourceaugnac*.

**Mer 18 septembre 1669**

- La troupe est à Chambord.

- Ce jour-là, Gui Patin adresse à André Falconet une lettre qui pourrait éclairer l'actualité de Monsieur de Pourceaugnac [III, 705] :

Enfin Madame de Vendôme est morte, et les médecins ont bon temps, car il n'y a point ici de malades, si ce n'est quelques dysenteries. La reine d'Angleterre est aussi morte à Colombe d'un médicament narcotique [voir au 10 septembre]. Dieu nous veuille, par sa sainte grâce, préserver de l'opium et de l'antimoine ! Le Roi est en colère contre Vallot, de ce qu'il a donné une pilule de laudanum à la feue reine d'Angleterre. Les charlatans tâchent, avec leurs remèdes chimiques, de passer pour habiles gens et plus savants que les autres ; mais ils s'y trompent bien souvent, et au lieu d'être médecins, ils deviennent empoisonneurs. Ils se vantent de préparations, et ce n'est que de l'imposture. Thais était anciennement une belle putain qui tâchait de passer pour femme de bien et qui se déguisait tant qu'elle pouvait. Ainsi fait la chimie auprès de la médecine. Il court ici des vers sanglants contre Vallot, et entre autres cette épigramme :

Le croirez-vous, race future,  
Que la fille du grand Henri  
Eût en mourant même aventure  
Que feu son père et son mari ?  
Tous trois sont morts par assassin :  
Ravaillac, Cromwell, médecin ;  
Henri d'un coup de baïonnette,  
Charles finit sur un billot,  
Et maintenant meurt Henriette  
Par l'ignorance de Vallot.

On me vient de dire que M. le Dauphin n'est pas encore bien, qu'il est fort maigre et a les jambes bien faibles. Dieu lui redonne bientôt la santé ! la France a grand besoin que cet enfant vive. François 1<sup>er</sup> perdit son Dauphin à dix-huit ans, et en même temps sa fortune. Cette déesse aveugle aime les jeunes gens et ne fait point de miracles pour les vieux. Adieu.

**Jeu 19 septembre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Ven 20 septembre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Sam 21 septembre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Dim 22 septembre 1669**

- La troupe est à Chambord.

- Dans sa Lettre à Madame du 28, Robinet rendra compte, v. 215-268, d'une représentation du *Faux Tiberinus*, de Quinault, au théâtre du Marais :

Dimanche, je fus aux Marais,  
De dessein fait et tout exprès,

Pour voir la troupe entretenue,                    du Roi.  
 Depuis naguère revenue,  
 Et certainement j'eus sujet  
 D'être pleinement satisfait  
 D'avoir visité son théâtre,  
 Qu'avec raison l'on idolâtre,  
 Comme on fait pendant les hivers,  
 Dans les enchantements divers  
 De ses grands et pompeux spectacles,  
 Où l'on découvre cent miracles.  
 J'y vis lors, si bien que rien plus,  
 Jouer LE FAUX TIBERINUS,  
 De l'auteur au style si tendre  
 (Quoi disant, je fais bien entendre,  
 Ce me semble, que c'est Quinault)  
 Qu'au théâtre on porte si haut.  
 Tous les acteurs, sur ma parole,  
 Y jouèrent très bien leur rôle,  
 Et les actrices notamment  
 Me charmèrent extrêmement.  
 Toujours la grave DES URLIE (sic)  
 A ce qui les cœurs si bien lie,  
 C'est-à-dire de ces appas  
 À qui les cœurs n'échappent pas,  
 Et mérite dessus la scène  
 Le rang d'héroïne et de reine.  
 On se sent le sang tout mêlé,  
 Voyant la belle Champmélé,  
 Aimable en toute sa personne,  
 Et si bien faite et si pouponne.  
 Mademoiselle LOISILLON,  
 Qui, loin d'avoir un seul sillon,  
 A le teint tout comme une glace,  
 Ne paraît pas moins qu'une grâce,  
 Et sur sa gorge et dans ses yeux  
 A maints attraits délicieux.  
 Enfin la pucelle MAROTTE  
 D'un amant serait la marotte,  
 Ce m'est avis, avec bon droit  
 Et n'a point l'esprit maladroit  
 Pour seconder, en ce rencontre,  
 Les appas dont elle fait montre.  
 Au reste, leur digne ORATEUR                    Le Sr La Roque.  
 Me rendit son admirateur  
 Par son annonce, valant certe  
 Un harangue bien disert,  
 Quoique sans préparation  
 Ni nulle méditation,  
 Ayant ce beau don de nature,  
 Don précieux, je vous assure,  
 De parler juste à tout moment  
 Sans s'y préparer nullement.

**Lun 23 septembre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Mar 24 septembre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Mer 25 septembre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Jeu 26 septembre 1669**

- La troupe est à Chambord.

- Ce jour-là, Gui Patin écrit à André Falconet [III, 707] :  
 Nous avons ici des dysenteries, qui ne sont pourtant pas fort cruelles, et plusieurs  
 fièvres quartes. Je pense que l'hiver sera fécond en maladies, à cause des grandes

chaleurs de l'été, qui ont bien échauffé les corps, et à cause du vin nouveau, qui sera terrible, à ce que disent les bons biberons ; de là viendront les inflammations du poumon, les rhumatismes et les gouttes, sans oublier les doubles tierces et les quartes.

**Ven 27 septembre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Sam 28 septembre 1669**

- La troupe est à Chambord.

- La *Gazette* du jour rapporte :

La semaine passée, fut lacéré et brûlé par l'exécuteur de haute justice, et suivant la sentence du sieur de La Reynie, lieutenant de police, un libelle intitulé *Morale pratique des jésuites*, tendant, par ses faussetés et par le ramas d'une infinité de mémoires inventés et de pièces supposées, à décrier la conduite de cette Société ; étant aussi ordonné par la même sentence, qu'il sera informé tant contre les auteurs que contre ceux qui auront imprimé, vendu et distribué ce libelle.

÷ Dans sa Lettre du jour à Madame, Robinet rend compte également de cet événement, v. 193-214.

÷ Cette *Morale pratique des Jésuites* est due à Sébastien Joseph du Camboust de Pontchâteau. Elle sera continuée plus tard par Antoine Arnauld. L'annotateur des *Continueurs de Loret*, III, p. 961, date du 10 septembre l'exécution de la sentence.

**Dim 29 septembre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Lun 30 septembre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Mar 1 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Mer 2 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Jeu 3 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Ven 4 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Sam 5 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Dim 6 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

- La *Gazette* du 12 rapportera une dépêche de Chambord datée du 7 :

Leurs Majestés continuent de prendre ici le divertissement de la chasse ; et hier, elles eurent celui d'une nouvelle comédie, par la Troupe du Roi, entremêlée d'entrées de ballet et de musique, le tout si bien concerté qu'il ne se peut rien voir de plus agréable. L'ouverture s'en fit par un délicieux concert, suivi d'une sérénade de voix, d'instruments et de danses ; et dans la 4<sup>e</sup> intermède, il parut grand nombre de masques, qui, par leurs chansons et leurs danses, plurent grandement aux spectateurs. La décoration de la scène était pareillement si superbe que la magnificence n'éclata pas moins en ce divertissement que la galanterie ; de manière qu'il n'était pas moins digne de cette belle cour que tous ceux qui l'ont précédé.

÷ Dans sa Lettre à Madame du 12, Robinet rendra compte également, v. 177-268, de cette première représentation de *Monsieur de Pourceaugnac* :

Mais parlons un peu de Chambord,  
Dont je devais jaser d'abord,  
Car sans doute de mon épître  
C'est le grand et royal chapitre.  
Ailleurs j'ai marqué que le jeu,

L'escarpolette, queue-leu-leu,  
 La chasse, chère et mélodie,  
 Et tous les soirs la comédie,  
 Sont le plaisir quotidien  
 De la cour, où ne manque rien.  
 Or, du mois courant le sixième,  
 Pour empêcher qu'on ne s'y chême (sic),  
 Elle eut un régale nouveau,  
 Également galant et beau,  
 Et même aussi fort magnifique,  
 De comédie et de musique,  
 Avec entractes de ballet  
 D'un genre gaillard et follet,  
 Le tout venant, non de copiste,  
 Mais vraiment du seigneur BAPTISTE  
 Et du sieur MOLIERE, intendants,  
 Malgré tous autres prétendant,  
 Des spectacles de notre Sire,  
 Et disant cela, c'est tout dire.  
 Les actrices et les acteurs  
 Ravirent leurs grands spectateurs,  
 Et cette merveilleuse troupe  
 N'eut jamais tant de vent en poupe.  
 On admira les baladins,  
 Plus souples que cerfs ni que daims ;  
 On fut charmé des dialogues,  
 Où, comme dedans les églogues,  
 On s'étendait sur les douceurs  
 Que produit le beau dieu des cœurs.  
 Concluons que sans lui, la vie  
 N'est pas un bien digne d'envie.  
 On fut ravi des belles voix  
 Qui chantaient ses divines lois.  
 Force masques, non pas célestes,  
 Mais, à ce qu'on écrit, très lestes,  
 Venant illec montrer leur nez,  
 Avec plaisir furent lorgnés.  
 Des avocats y faisaient rire  
 Plus cent fois qu'on ne saurait dire,  
 Citant de plaisante façon,  
 Et même dans une chanson,  
 Tous leurs docteurs, vieux et modernes,  
 En les traitant de gens à bernés,  
 Par exemple, Justinien,  
 Ulprien et Tribonien,  
 Fernand, Rebufe, Jean, Imole,  
 Paul, Castic, Julien, Barthole,  
 Jason, Alciat et Cujas,  
 Et d'autres qui font un gros tas.  
 Enfin maints autres personnages  
 Firent là rire les plus sages  
 Tout de même que les plus fous  
 Et leur Sagesse eut du dessous.  
 Un petit livre dont je tire  
 Tout ce qu'ici je viens d'écrire  
 Se tait des décorations  
 Dans ses belles narrations ;  
 Mais aux fêtes du grand Monarque,  
 Pour l'ordinaire l'on remarque  
 Que ce sont des enchantements  
 Et non de communs ornements.  
 Il passe encore sous silence  
 Ce qui n'est pas moins de l'essence,  
 À savoir la collation ;  
 Mais sans faire une fiction,  
 Je soutiens qu'elle y fut servie,  
 Et, quoique je ne sache mie  
 Le détail de ce beau festin,  
 Je ne dirai rien d'incertain  
 En disant qu'il fut magnifique,

Par la Troupe du Roi.

Mlle Hilaire, les Srs Gaye et Langes.

Ou même qu'il fut déifique,  
 Puisque notre héros complet  
 Lorsqu'il se mêle d'un banquet,  
 Le fait, c'est une chose claire,  
 Comme les dieux le pourraient faire.  
 Au reste, toutes les beautés,  
 Ces terrestres divinités,  
 Qui sont comme l'âme et le lustre  
 De notre cour, la plus illustre  
 Qui soit sous le lambris des cieux,  
 Parurent là tout de leur mieux.  
 En Amazones accoutrées,  
 Mais dix mille fois plus parées,  
 Environnant leur TALESTRIS,  
 Qui surpasse en grâces Cypris,  
 L'auguste THERESE D'ESPAGNE,  
 De Louis la digne compagne.

**Lun 7 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Mar 8 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Mer 9 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Jeu 10 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Ven 11 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Sam 12 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Dim 13 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Lun 14 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Mar 15 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Mer 16 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Jeu 17 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

• Ce jour-là, s'il faut en croire la *Gazette* du 19, la cour quitte Chambord pour Versailles, où elle est attendue le 19.

**Ven 18 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Sam 19 octobre 1669**

- La troupe est à Chambord.

**Dim 20 octobre 1669**

- La troupe est de retour à Paris.

**Lun 21 octobre 1669**

• Décès, en sa maison rue Saint-Séverin, de Gilles Boileau, 38 ans, « conseiller du roi, contrôleur de l'argenterie, intendant des menus plaisirs et affaires de la chambre du roi<sup>7</sup> ». Il sera inhumé le lendemain.

÷ Note de Pierre Clarac dans son *Boileau*, p. 47-48 :

Gilles meurt à trente-huit ans, d'un cancer de la gorge. D'après un propos de Boileau consigné par Brossette dans une note que n'a pas recueillie Laverdet, Racine, qui ne lui pardonnait pas d'avoir critiqué *Andromaque*, aurait lancé contre lui, pendant qu'il agonisait, une épigramme atroce.

**Mar 22 octobre 1669**

• Aucune mention dans le Registre de La Grange.

• Enterrement de Gilles Boileau.

**Mer 23 octobre 1669****Jeu 24 octobre 1669****Ven 25 octobre 1669**

• Aucune mention dans le Registre de La Grange.

**Sam 26 octobre 1669****Dim 27 octobre 1669**

• *Georges Dandin* et *Le Médecin malgré lui* : 331 l.

**Lun 28 octobre 1669****Mar 29 octobre 1669**

• *Idem* et *Idem* [*Georges Dandin* et *Le Médecin malgré lui*] : 301 l.

**Mer 30 octobre 1669****Jeu 31 octobre 1669****Ven 1 novembre 1669**

• Registre de La Grange : « Néant. »

**Sam 2 novembre 1669****Dim 3 novembre 1669**

• *Les Fâcheux* et *Le Cocu imaginaire* : 376 l.

**Lun 4 novembre 1669**

• Registre de La Grange : « Lundi 4<sup>e</sup> novembre. La troupe est allée à Saint-Germain et est revenue le 8<sup>e</sup> dudit mois. »

÷ La Grange ne précise pas quelle(s) pièce(s) a (ont) été jouée(s).

**Mar 5 novembre 1669**

• La troupe est à Saint-Germain.

**Mer 6 novembre 1669**

• La troupe est à Saint-Germain.

**Jeu 7 novembre 1669**

• La troupe est à Saint-Germain.

**Ven 8 novembre 1669**

• La troupe est de retour à Paris.

---

7. Date fournie par l'inventaire après décès résumé par le vicomte de Grouchy dans ses *Documents inédits sur Nicolas Boileau*.



**Sam 9 novembre 1669**

• Ce jour-là, Jean Ribou et son beau-frère David sont arrêtés sur ordre du lieutenant de police Nicolas de La Reynie et enfermés à la Bastille « pour avoir fait venir de Hollande et avoir débité par Paris des libelles touchant les amours du Roi » [message adressé par M. Petit, nouvelliste de l'ambassade d'Angleterre à Paris, à Williamson, citée Ravaisson, *Archives de la Bastille*, VII, p. 209].

÷ Le 26 du courant, Charles Colbert du Croissy, ambassadeur de France à Londres, écrira à Lord Arlington<sup>8</sup> [*ibid.*, p. 209-210] :

Mylord,

Le Roi, mon maître, ayant fait donner une grande chasse aux gazetiers de Paris, qui remplissent toutes les semaines toute l'Europe des plus fausses et des plus détestables nouvelles que les esprits mal faits puissent concevoir, il est arrivé que le lieutenant de police ayant fait prendre, comme dans une nasse, tout à la fois, huit ou dix de ces principaux gazetiers, qui ont été conduits à la Bastille, on a trouvé, par leurs dépositions, que la plus grande partie de ces écrits pernicious, et qui font un préjudice inconcevable aux affaires du Roi, mon maître, et attaquent même souvent sa propre réputation, partaient de la boutique de M. Petit, français de nation, et qui s'est, depuis quelques années, introduit dans la maison des ambassadeurs d'Angleterre ; et que c'est sur les mémoires que celui-ci leur donnait que les Gazettes étaient fabriquées ou que les articles les plus faux et les plus pernicious y étaient insérés ; et S.M. ne pouvant plus dissimuler une chose qui est sans doute la plus préjudiciable au bien de son service, elle m'a commandé de prier instamment le roi de la Grande-Bretagne, à son nom (sic) et par toute l'amitié qui est entre LL. MM., de ne trouver pas mauvais qu'il fasse éloigner de Paris un si méchant instrument, et qu'afin que cela se fasse avec toute sa dignité il lui plaise envoyer ordre à son ambassadeur d'éloigner lui-même, sous quelque prétexte, Petit de sa maison, sans lui en apprendre la cause, s'il ne veut, ni la suite qu'elle devra avoir ; le Roi mon maître m'ayant aussi ordonné de dire que, s'il y avait quelque Anglais dans ma maison, je ne dis pas qui fût criminel envers S.M., comme est ledit Petit envers le Roi mon maître, mais seulement qui lui déplût, il m'ordonnerait aussitôt, et sans en être prié, de m'en défaire ; et comme cette affaire est extrêmement à cœur au Roi mon maître, qui ne voudrait pas être réduit à l'extrémité de chasser, comme il y est résolu, cet homme de Paris, sans que le roi d'Angleterre lui eût donné cette marque d'amitié de me témoigner qu'il ne trouvera rien à dire, aussi S.M., qui a trouvé ma demande fort juste, me l'a accordée de la meilleure grâce et le plus obligeamment du monde, et je ne doute pas, Mylord, que vous m'envoyez aussi de même les ordres de S.M. à son ambassadeur pour cet effet, de sorte qu'il y pourvoie de lui-même, ainsi que je l'ai dit, ou qu'il ne trouve pas mauvais que le Roi mon maître fasse contre un perfide et infâme sujet ce que les lois veulent et qu'il ne trouverait pas mauvais que S.M. fit en pareil cas dans son royaume.

÷ Le 13 décembre suivant, Jean-Baptiste Colbert écrira à Simon Arnauld de Pomponne, ambassadeur de France en Hollande [*ibid.*, p. 210-211] :

Je vous envoie ci-joint un mémoire écrit de la main de M. de La Reynie, lieutenant de police, par lequel vous verrez qu'il prétend que le nommé Pierre Elzévier est l'un de ceux qui impriment la plupart des manifestes scandaleux. Je vous prie de vous en informer, conformément au mémoire, et de m'en donner avis.

[Mémoire de La Reynie :] David, marchand libraire de Paris, prisonnier à la Bastille, prétend que Pierre Elzévier d'Utrecht, frère d'Elzévier d'Amsterdam, lui avait promis le manuscrit intitulé *Tibulle français*, moyennant cent pistoles. [...]

÷ Transférés de la Bastille au Châtelet, Ribou et David seront condamnés par le Châtelet, le 25 mars 1670, à faire amende honorable et à achever leur vie aux galères. Mais le 2 septembre 1670, le Parlement réduira leur peine à celle du fouet et à cinq ans de bannissement, peut-être à la suite de démarches entreprises par Molière, qui prêtera encore, le 16 novembre 1672, 700 livres à Ribou.

÷ Curieusement, c'est le même Jean Ribou qui fera encore paraître la première édition de *Monsieur de Pourceaugnac*, achevé d'imprimer le 3 mars 1670.

**Dim 10 novembre 1669**

• *Georges Dandin* et *Le Médecin malgré lui* : 420 l.

**Lun 11 novembre 1669****Mar 12 Novembre 1669**

• *Les Fâcheux* et *Le Cocu imaginaire* : 140 l.

8. Sir Henry Bennet, comte d'Arlington, secrétaire d'État et chambellan de Charles II d'Angleterre.

• Ce jour-là sont achevés d'imprimer, pour le compte de Ribou, Quinet<sup>9</sup>, Barbin, Jolly et Loyon<sup>10</sup>, trois volumes d'un recueil publié anonymement par Jean Donneau de Visé, sous le titre de *L'Amour échapé* (sic) ou *Les diverses manières d'aimer, contenues en quarante histoires, avec le Parlement d'Amour*.

÷ Le privilège, signé Dalancé [D'Alencé], daté du 15 mai 1669 et enregistré le 7 novembre, a été accordé pour cinq années à « notre cher et bien-ami le sieur D\*\*\* », qui l'a cédé à Ribou, Loyson et Quinet.

÷ L'amende en cas de contrefaçon s'élève à six mille livres (comme pour le *Tartuffe* !), amende « payable sans dépôt par chacun des contrevenants, applicable un tiers à l'Hôpital général, un tiers au dénonciateur et l'autre tiers à l'exposant ».

÷ Le nom de Thomas Jolly ne figure pas parmi ceux des libraires à qui Donneau a cédé son privilège, mais l'exemplaire de l'Arsenal est à son adresse.

÷ Existe-t-il des exemplaires à l'adresse de Ribou ? Celui-ci a été arrêté trois jours plus tôt...

÷ Le livre est dédié « À Monsieur Chapelle » :

Monsieur,

N'examinez pas le présent que je vous fais, et recevez-le comme on dit ordinairement qu'on doit recevoir un cheval donné. Prenez mon livre sans le lire, si vous voulez, vous me ferez peut-être plaisir, et souffrez seulement qu'il courre le monde sous l'appui de votre nom, s'il a assez de bonne fortune pour sortir de la boutique des libraires. L'amour en fait tout le sujet, et il ne peut être mieux adressé qu'à vous qui le connaissez tout entier. Le nom d'un prince, fût-il mon ami, ornerait bien moins mon livre que le vôtre, et les épîtres qu'on fait à ces messieurs-là ne servent de rien, ni pour la réputation de l'auteur, ni pour le débit de son ouvrage. Il aurait beau se promettre que leur protection le garantirait de la critique de ceux qui auraient dessein d'y trouver à redire ; on ne laisse pas de censurer les livres qui sont dédiés aux rois, et les libraires n'en vendent pas davantage. Il n'en sera pas de même du mien : lorsqu'on y verra votre nom, on l'achètera d'abord, parce qu'on ne pourra pas s'imaginer qu'on ait eu l'effronterie de vous dédier un méchant livre ; et le lecteur, s'il le trouve mauvais, n'osera le dire, ou même croira s'être trompé. Ainsi la réputation de votre ami sera à couvert sous votre nom, et le libraire se récompensera plus aisément des frais de l'impression. Pour moi, j'aurai satisfait à mon inclination, en vous donnant des marques de la préférence que vous avez dans mon esprit sur tous les beaux esprits de ma connaissance.

÷ Le même Chapelle est évoqué, p. 16-17 du tome II, sous le pseudonyme de Craton : Craton est un des hommes du monde qui a le plus d'esprit. Il l'a naturel, aisé, il a le goût bon et délicat, il a beaucoup de lumières, il entend fort bien les poètes et en connaît toute la finesse. Il est bon philosophe, et médecin, sans en faire profession. Il écrit bien en prose, il fait des vers qui ont un tour particulier, et personne n'a jamais été en même temps si ami du sexe et de Bacchus.

### Mer 13 novembre 1669

### Jeu 14 novembre 1669

### Ven 15 novembre 1669

• *Le Sicilien* et *Pourceaugnac* [dans la marge : Pièce nouvelle de Mr de Molière] : 1205 l.

÷ Robinet rendra compte du spectacle dans sa Lettre à Madame du 23, v. 257-284 :

Enfin j'ai vu, semel et bis,  
La perle et la fleur des marquis,  
De la façon du sieur MOLIERE,  
Si plaisante et si singulière.  
Tout est, dans ce sujet follet  
De comédie et de ballet,  
Digne de son rare génie,  
Qu'il tourne certe et qu'il manie  
Comme il lui plaît incessamment,  
Avec un nouvel agrément.  
Comme il tourne aussi sa personne,  
Ce qui pas moins ne nous étonne,  
Selon ses sujets, comme il veut,  
Il joue, autant bien qu'il se peut,  
Ce marquis de nouvelle fonte,

9. Un exemplaire à Halle.

10. Un exemplaire à Weimar.

Dont par hasard, à ce qu'on conte,  
 L'original est à Paris,  
 En colère autant que surpris  
 De s'y voir dépeint de la sorte.  
 Il jure, tempête et s'emporte,  
 Et veut faire ajourner l'auteur  
 En réparation d'honneur  
 Tant pour lui que pour sa famille,  
 Laquelle en POURCEAU-GNACS fourmille.  
 Quoi qu'il soit, voyez la pièce,  
 Vous tous, citoyens de Lutèce ;  
 Vous avouerez de bonne foi  
 Que c'est vrai plaisir de roi.

**Sam 16 novembre 1669**

**Dim 17 novembre 1669**

- *Pourceaugnac* : 1249 l.

**Lun 18 novembre 1669**

**Mar 19 novembre 1669**

- *Pourceaugnac* : 849 l.

- Ce jour-là, Soliman Musta-Féraga, envoyé des Turcs, est reçu à Suresnes par Hugue de Lionne. Voir l'Extraordinaire de la *Gazette* du 23.

**Mer 20 novembre 1669**

- Service et enterrement d'Henriette de France, reine d'Angleterre, à Saint-Denis. Voir d'Ormesson, *Journal*, II, 573.

**Jeu 21 novembre 1669**

**Ven 22 novembre 1669**

- *Pourceaugnac* : 932 l.

**Sam 23 novembre 1669**

**Dim 24 novembre 1669**

- *Pourceaugnac* : 995 l.

**Lun 25 novembre 1669**

**Mar 26 novembre 1669**

- *Pourceaugnac* : 509 l.

**Mer 27 novembre 1669**

**Jeu 28 novembre 1669**

**Ven 29 novembre 1669**

- *Pourceaugnac* : 578 l.

**Sam 30 novembre 1669**

- Évoquant l'arrivée du roi Jean Casimir de Pologne et son entrée solennelle, le dimanche 24 novembre, dans son église de Saint-Germain-des-Prés, Charles Robinet écrit dans sa Lettre en vers à Madame (105-182) :

Le merveilleux Jean Casimir,  
 Lequel sait si bien s'affermir  
 Dans le mépris des grandeurs vaines  
 Qui charment les âmes mondaines,  
 Et qui, de puissant potentat  
 Qui gouvernait un grand État,  
 Se contente, dans une vie  
 Privée et comme ensevelie,

D'être un bon abbé commandant  
 Et de moines surintendant,  
 A fait dimanche son entrée  
 En son église bien parée  
 [L'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés]  
 Aux fanfares de maints clairons  
 Remplissant l'air des environs,  
 Au son des hautbois, des musettes,  
 Au bruit des cloches et des boîtes.  
 Les moines, avec le prier,  
 Dans un modeste extérieur,  
 Le reçurent, complimentèrent  
 Et grand respect lui témoignèrent,  
 Ravis de se voir sous la loi  
 Ainsi d'un abbé fait d'un roi.

Comme les abbés de la sorte  
 Aux plaisirs n'ont pas l'âme morte,  
 Il fut, au jour du lendemain,  
 Au grand château de Saint-Germain,  
 À la comédie espagnole,  
 Fort grave, dessus ma parole,  
 Où la Reine avait invité  
 Obligeamment Sa Majesté.  
 Mercredi, ledit Abbé-Sire,  
 À qui tout bonheur je désire,  
 Vint à celle des Italiens,  
 Bien aimés de nos citoyens,  
 Et vit leur beau *Festin de Pierre*,  
 Lequel ferait rire une pierre,  
 Où comme des originaux,  
 Tous les acteurs sont sans égaux  
 Et font sans doute des merveilles  
 Qui n'ont point ailleurs de pareilles.

Néanmoins, messieurs du Marais,  
 N'épargnant point pour ce les frais,  
 L'ont représenté sur leur scène,  
 Oui, c'est une chose certaine,  
 Avec de nouveaux ornements  
 Qui semblaient des enchantements,  
 Et Rosimond, de cette troupe,  
 Grimant le mont à double croupe,  
 A mis ce grand sujet en vers  
 Avec des agréments divers  
 Qui chez eux attiraient le monde  
 Dont notre vaste ville abonde.

Aimant la comédie assez,  
 Je vis aussi, ces jours passés,  
 Dans le propre Hôtel de Bourgogne,  
 Où l'on ne voit plus de gigogne,  
*La Mort de ce grand Hanibal*  
 Qui fit aux Romains tant de mal.  
 L'auteur s'est surpassé lui-même  
 [note de l'éd. Thomas Corneille]  
 Dans ce rare et charmant poème ;  
 Les beaux vers, les beaux sentiments,  
 Les intrigues, les dénouements  
 Et tout ce qui surprend et pique  
 Dedans le complet dramatique,  
 La netteté, la diction,  
 S'y rencontre en perfection.  
 Quant aux acteurs, on sait de reste  
 Qu'outre leur équipage leste,  
 Ils font des miracles toujours ;  
 Mais par un malheur de nos jours  
 Où le hasard et le caprice  
 Se mêlent de rendre justice,  
 Où de certains approbateurs,

Qui ne sont pas censés docteurs,  
Règlent le destin des ouvrages  
Et sont les maîtres des suffrages,  
Ce poème, qui m'a ravi,  
N'a pas été fort bien suivi.

- La *Gazette* du 7 décembre rapportera :  
Le 30, la solennité de la canonisation de saint Pierre d'Alcantara fut aussi commencée en l'église des Cordelières de la Nativité, et le Père de La barre, jésuite, fit l'ouverture des panégyriques avec son éloquence ordinaire et une particulière satisfaction de son auditoire.

#### **Dim 1 décembre 1669**

- *Idem* [*Pourceaugnac*] : 589 l.  
÷ Sous cette mention, La Grange écrit « Interruption », qui vaut pour le mardi et le vendredi suivants.
- Ce jour-là, Le Boulanger de Chalussay obtient un privilège pour l'impression de deux pièces : l'une en prose, *L'Abjuration du marquisat*, l'autre en vers, *Élomire hypocondre*.  
÷ La seconde sera achevée d'imprimer le 4 janvier 1670. Voir à cette date.

#### **Lun 2 décembre 1669**

#### **Mar 3 décembre 1669**

- Interruption.
- La *Gazette* du 7 décembre rapportera :  
Le 3, fête de saint François Xavier, le roi Casimir de Pologne fit ses dévotions en l'église du Noviciat des Jésuites, où le Père Fontaine, de la même Société, fit le panégyrique, avec grande satisfaction de Sa Majesté polonaise.

#### **Mer 4 décembre 1669**

#### **Jeu 5 décembre 1669**

#### **Ven 6 décembre 1669**

- Interruption.

#### **Sam 7 décembre 1669**

#### **Dim 8 décembre 1669**

- *Idem* [*Pourceaugnac*] : 685 l.

#### **Lun 9 décembre 1669**

- Mort, à Rome, du pape Clément IX [la *Gazette* du 21].
- Dans sa Lettre en vers et en prose au Roi datée du 15, La Gravette de Mayolas rendra compte, v. 131-154, des prestations récentes de trois abbés : Bossuet, Bourdaloue et Molineux :

L'abbé BOSSUET fait merveilles,  
Touche les cœurs et les oreilles,  
Prêchant toujours à Saint-Germain  
Devant mon puissant Souverain  
Et mon incomparable Reine,  
Belle et pieuse Souveraine ;  
Pour moi, qui chérit les sermons  
Et surtout lorsqu'ils sont fort bons,  
J'ouïs le Père BOURDALOUE  
Qu'avec raison le monde loue.  
Le roi Casimir l'entendit  
Lundi dernier ; il l'applaudit,  
Car son éloquence a la gloire  
De charmer son grand auditoire.  
Mais ce prince, le lendemain,  
Continuant son bon dessein,  
Fut chez les Filles Recollectes,

Aux Jésuites de la rue Saint-Antoine.

Dames pieuses et discrètes.  
 Le docte abbé de Moligny,  
 Doué d'un esprit infini,  
 Prêcha au gré de ce Monarque,  
 Dont la piété se remarque  
 Et brille dans ses actions  
 Sur ses autres perfections.

÷ La Gazette du 14 reproduit une dépêche de Saint-Germain datée de la veille, qui rend compte elle aussi de ces prédications :

Le 9, fête de la conception de la Vierge, Leurs Majestés, avec lesquelles étaient Monsieur et Madame, et grand nombre de seigneurs et dames de la cour, entendirent la prédication de l'abbé Bossuet dans la chapelle du château, à l'issue de laquelle, et des vêpres, chantées par la musique, la Reine continua ses dévotions en l'église des Récollets, où elle assista au salut.

### Mar 10 décembre 1669

- *Idem* [Pourceaugnac] : 579 l.

- Voir la lettre de La Gravette de Mayolas citée au 9 décembre.

### Mer 11 décembre 1669

### Jeu 12 décembre 1669

### Ven 13 décembre 1669

- *Idem* [Pourceaugnac] : 653 l.

- Exécution du marquis de Courboyer [voir Racine, *Ceuvres*, GEF, II, p. 224, note 2].

- Le même jour est créée, à l'Hôtel de Bourgogne, la tragédie *Britannicus* de Jean Racine.  
 ÷ Edme Boursault a fait le récit de cette première dans les premières pages (1-16) de sa nouvelle intitulée *Artémise et Poliante*, qui paraîtra au cours de l'année 1670 :

Il était sept heures sonnées à tout ce qu'il y a d'horloges depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à la porte Saint-Antoine, et depuis la porte Saint-Martin jusqu'à la porte Saint-Jacques, c'est-à-dire qu'il était sept heures sonnées par tout Paris, [2] quand je sortis de l'Hôtel de Bourgogne, où l'on venait de représenter pour la première fois le *Britannicus* de Monsieur Racine, qui ne menaçait pas moins que de mort violente tous ceux qui se mêlent d'écrire pour le théâtre. Pour moi, qui m'en suis autrefois mêlé, mais si peu que par bonheur il n'y a personne qui s'en souviennent, je ne laissais pas d'appréhender comme les autres ; et dans le dessein de mourir d'une plus honnête mort que ceux qui seraient obligés de s'aller [3] pendre, je m'étais mis dans le parterre pour avoir l'honneur de me faire étouffer par la foule ; mais le marquis de Courboyer, qui ce jour-là justifia publiquement qu'il était noble, ayant attiré à son spectacle tout ce que la rue Saint-Denis a de marchands qui se rendent régulièrement à l'Hôtel de Bourgogne pour avoir la première vue de tous les ouvrages qu'on y représente, je me trouvai si à mon aise que j'étais résolu de prier Monsieur de Corneille, que j'aperçus tout seul dans une loge, d'avoir [4] la bonté de se précipiter sur moi au moment que l'envie de se désespérer le voudrait prendre ; lorsque Agrippine, ci-devant impératrice de Rome, qui, de peur de ne pas trouver Néron, à qui elle désirait parler, l'attendait à sa porte dès quatre heures du matin, imposa silence à tous ceux qui étaient là pour écouter, et me fit remettre ma prière à une autre fois. Monsieur de . . . . ., admirateur de tous les nobles vers de Monsieur Racine, fit tout ce qu'un véritable ami d'auteur peut faire pour [5] contribuer au succès de son ouvrage, et n'eut pas la patience d'attendre qu'on le commençât pour avoir la joie de l'applaudir. Son visage, qui à un besoin passerait pour un Répertoire du Caractère des Passions, épousait toutes celles de la pièce l'une après l'autre, et se transformait comme un caméléon à mesure que les acteurs débitaient leurs rôles ; surtout le jeune *Britannicus*, qui avait quitté la bavette depuis peu et qui lui semblait élevé dans la crainte de Jupiter capitolin, le touchait si fort [6] que le bonheur dont apparemment il devait bientôt jouir l'ayant faire rire, le récit qu'on vint faire de sa mort le fit pleurer, et je ne sais rien de plus obligeant que d'avoir à point nommé un fonds de joie et un fonds de tristesse au très humble service de Monsieur Racine.

Cependant, les auteurs, qui ont la malice de s'attrouper pour décider souverainement des pièces de théâtre, et qui s'arrangent d'ordinaire sur un banc de l'Hôtel de Bourgogne qu'on appelle le banc for[7]midable, à cause des injustices qu'on y rend, s'étaient dispersés de peur de se faire reconnaître, et tant que durèrent les deux premiers actes, l'appréhension de la mort leur faisait désavouer

une si glorieuse qualité ; mais le troisième acte les ayant un peu rassurés, le quatrième qui lui succéda semblait ne leur vouloir point faire de miséricorde, quand le cinquième, qu'on estime le plus méchant de tous, eut pourtant la bonté de leur rendre tout à fait la vie. Des connaisseurs auprès de qui [8] j'étais incognito, et de qui j'écoutais les sentiments, en trouvèrent les vers fort épurés, mais Agrippine leur parut fière sans sujet, Burrhus vertueux sans dessein, Britannicus amoureux sans jugement, Narcisse lâche sans prétexte, Junie constante sans fermeté et Néron cruel sans malice. D'autres, qui pour les trente sols qu'ils avaient donnés à la porte, crurent avoir la permission de dire ce qu'ils en pensaient, trouvèrent la nouveauté de la catastrophe si étonnante, et furent si touchés de voir Junie, [9] après l'empoisonnement de Britannicus, s'aller rendre religieuse de l'ordre de Vesta, qu'ils auraient nommé cet ouvrage une tragédie chrétienne, si l'on ne les eût assurés que Vesta ne l'était pas.

Comme ce jour-là j'étais prié d'aller souper chez une dame dont la qualité, toute grande qu'elle soit, est fort au-dessous de son mérite, et que je devais y réciter de mes fragments (car si je disais une pièce entière, on ne me croirait pas), je ne fus pas plus tôt arrivé où l'on m'attendait, qu'on me demanda des nouvelles de celle que je venais de voir, et voici de quelle manière j'en parlai.

Quoique rien ne m'engage à vouloir du bien à Monsieur Racine, et qu'il m'ait désobligé sans lui en avoir donné aucun sujet, je vais rendre justice à son ouvrage sans examiner qui en est l'auteur. Il est constant que dans le *Britannicus*, il y a d'aussi beaux vers qu'on en puisse faire, et cela ne me surprend pas, car il est impossible que Monsieur Racine en fasse de méchants. Ce n'est pas qu'il n'ait répété [11] en bien des endroits : Que fais-je ? Que dis-je ? et Quoi qu'il en soit, qui n'entrent guère dans la belle poésie, mais je regarde cela comme sans doute il l'a regardé lui-même, c'est-à-dire comme une façon de parler naturelle, qui peut échapper au génie le plus austère et paraître dans un style qui d'ailleurs sera fort châtié. Le premier acte promet quelque chose de fort beau, et le second même ne le dément pas ; mais au troisième il semble que l'auteur se soit lassé de travailler ; et le quatrième, [12] qui contient une partie de l'Histoire romaine, et qui par conséquent n'apprend rien qu'on ne puisse voir dans Florus et dans Coëffeteau, ne laisserait pas de faire oublier qu'on s'est ennuyé au précédent, si dans le cinquième la façon dont Britannicus est empoisonné, et celle dont Junie se rend vestale ne faisaient pitié. Au reste, si la pièce n'a pas eu tout le succès qu'on s'en était promis, ce n'est pas faute que chaque acteur n'ait triomphé dans son personnage. La Des Céillets, qui ouvre la [13] scène en qualité de mère de Néron, et qui a coutume de charmer tous ceux devant qui elle paraît, fait mieux qu'elle n'a fait jusqu'à présent ; et quand Lafleur, qui vient ensuite sous le titre de Burrhus, en serait aussi bien l'original qu'il n'en est que la copie, à peine le représenterait-il plus naturellement. Brécourt, de qui l'on admire l'intelligence, fait mieux Britannicus que s'il était le fils de Claude ; et Hauteroche joue si finement ce qu'il y représente, qu'il attraperait un plus habile [14] homme que Britannicus. La Dennebault, qui, dès la première fois qu'elle parut sur le théâtre, attira les applaudissements de tous ceux qui la virent, s'acquitta si agréablement du personnage de Junie, qu'il n'y a point d'auditeurs qu'elle n'intéresse en sa douleur ; et pour ce qui est de Floridor, qui n'a pas besoin que je fasse son éloge, et qui est si accoutumé à bien faire, que dans sa bouche une méchante chose ne le paraît plus, on peut dire que si Néron, qui avait tant de plaisir à réciter des vers, [15] n'était pas mort il y a quinze cent je ne sais combien d'années, il prendrait un soin particulier de sa fortune ou le ferait mourir par jalousie.

Voilà, Madame, dis-je, à la personne de qualité chez qui j'étais, ce que je puis vous apprendre de *Britannicus* et ce que vous devez savoir des acteurs qui le représentent, puisqu'il ne se passe point d'hiver que vous ne les alliez voir cinq ou six fois. Quand vous aurez vu le chef-d'œuvre de Monsieur Racine, ou du moins ce qu'on croyait qui le dût [16] être, je viendrai m'informer de ce que vous en pensez ; car bien que je vous en aie dit mon sentiment, je ne le donne pas pour infallible jusqu'à ce que le vôtre l'ait confirmé.

Tant que dura le souper, on ne parla que de choses indifférentes, mais aussitôt qu'on fut hors de table et qu'on se fut approché du feu, comme j'avais des vers à dire et qu'il est des jours que je bredouille raisonnablement, on me fit placer au milieu de la compagnie, afin que je me pusse faire entendre de tout [17] le monde. Dès le sixième vers que je récitai, un gentilhomme picard, qui est le plus habile homme qui soit en France pour accommoder les espaliers, me donna des applaudissements sur la conduite de mon ouvrage et fit éclater de rire tous ceux qui auparavant m'écoutaient avec tranquillité...

### **Sam 14 décembre 1669**

### **Dim 15 décembre 1669**

- *Idem* [Pourceaugnac] : 883 l.

- La *Gazette* du 21 rapportera une dépêche de Saint-Germain datée de la veille :  
Le 15, le Roi partit d'ici [Saint-Germain] sur le midi, pour aller à Versailles ; et la Reine l'y alla trouver, ensuite de la prédication de l'abbé Bossuet, qu'elle ne tendit en la chapelle du château, Sa Majesté étant accompagnée de Monsieur et de Madame, de Mademoiselle d'Orléans, de la comtesse de Soissons et de la duchesse de Bouillon.

### Lun 16 décembre 1669

### Mar 17 décembre 1669

- *Idem* [*Pourceaugnac*] : 552 l.

### Mer 18 décembre 1669

### Jeu 19 décembre 1669

- La cour est de retour de Versailles à Saint-Germain [la *Gazette* du 21].
- Ce jour-là est achevée d'imprimer, pour le compte de Gabriel Quinet, une comédie anonyme intitulée *La Critique du Tartuffe*.
  - ÷ Le privilège, signé D'Alencé et daté du 19 novembre 1669, a été accordé au libraire pour cinq ans.
  - ÷ D'Alencé est le même secrétaire du Roi qui a signé le privilège du *Tartuffe*, le 15 mars précédent.
  - ÷ La pièce est précédée d'une « Lettre satirique sur le Tartuffe, écrite à l'auteur de la Critique » :

J'ai su, cher Dorilas, la galante manière  
Dont tu veux critiquer et Tartuffe et Molière ;  
Et sans t'importuner d'inutiles propos,  
J'en veux rimer aussi la Critique en deux mots.  
Dès le commencement, une vieille bigote  
Querelle les acteurs et sans cesse radote,  
Crie et n'écoute rien, se tourmente sans fruit ;  
Ensuite, une servante y fait autant de bruit,  
À son maudit caquet donne libre carrière,  
Réprimande son maître et lui rompt en visière,  
L'étourdit, l'interrompt, parle sans se lasser ;  
Un bon coup suffirait pour la faire cesser,  
Mais on s'aperçoit bien que son maître, par feinte,  
Attend pour la frapper qu'elle soit hors d'atteinte.  
Surtout peut-on souffrir l'Homme aux *réalités* (sic)  
Qui pour se faire aimer dit cent impiétés,  
Débaucher une femme et coucher avec elle ?  
Chez ce galant bigot, c'est une bagatelle ;  
À l'entendre, le Ciel permet tous les plaisirs,  
Il en sait disposer au gré de ses désirs,  
Et quoi qu'il puisse faire, il se le rend traitable.  
Pendant ces beaux discours, Orgon, sous une table,  
Incrédule toujours, pour être convaincu,  
Semble attendre en repos qu'on le fasse cocu ;  
Il se détrompe enfin et comprend sa disgrâce,  
Déteste le Tartuffe et pour jamais le chasse.  
Après que l'Imposteur a fait voir son courroux,  
Après qu'on a juré de le rouer de coups,  
Et d'autres incidents de cette même espèce,  
Le cinquième acte vient, il faut finir la pièce :  
Molière la finit et nous fait avouer  
Qu'il en tranche le nœud qu'il n'a su dénouer.  
Molière plaît assez, son génie est folâtre,  
Il a quelque talent pour le jeu du théâtre,  
Et, pour en bien parler, c'est un bouffon plaisant,  
Qui divertit le monde en le contrefaisant.  
Ses grimaces souvent causent quelques surprises,  
Toutes ses pièces sont d'agréables sottises,  
Il est mauvais poète et bon comédien,  
Il fait rire et, de vrai, c'est tout ce qu'il fait bien.  
Molière à son bonheur doit tous ses avantages ;  
C'est son bonheur qui fait le prix de ses ouvrages.



Je sais que le *Tartuffe* a passé son espoir,  
 Que tout Paris en foule a couru pour le voir,  
 Mais avec tout cela, quand on l'a vu paraître,  
 On l'a tant applaudi faute de le connaître.  
 Un si fameux succès ne lui fut jamais dû,  
 Et s'il a réussi, c'est qu'on l'a défendu.

÷ Les thèmes développés dans les deux derniers groupes de vers – Molière bouffon et mauvais poète, ses grimaces, son bonheur – étaient déjà présents dans les textes de la querelle de *L'École des femmes* et dans le deuxième paragraphe des *Observations sur le Festin de Pierre*.

÷ Les personnages de la pièce sont : **Cléon**, père de Lidiane ; **Lisandre**, amant de Lidiane ; **Tartuffe**, sous le nom de **Panulphe**, rival de Lisandre ; Lidiane : **Lise**, servante de Lidiane ; **Laurens** [Laurent] servant de Tartuffe.

### Ven 20 décembre 1669

• *Idem* [*Pourceaugnac*] : 523 l.

• Ce jour-là, un courrier arrive à Paris, porteur de la nouvelle du décès du pape Clément IX.

### Sam 21 décembre 1669

• Dans sa Lettre du jour, Charles Robinet rend compte (v. 201-276) de la création, à l'Hôtel de Bourgogne, du *Britannicus* de Racine :

À l'hôtel bourguignon je fus  
 Dimanche, voir *Britannicus*,  
 Que Néron, ce fils de mégère,  
 Et plus scélérat que sa mère,  
 Fit mourir politiquement  
 Par félon empoisonnement,  
 Pour régner en toute assurance,  
 Connaissant en sa conscience  
 Qu'il était d'un bien revêtu  
 À ce seul jeune prince dû.  
 Voilà, si j'ai bonne mémoire,  
 En deux mots le fonds de l'histoire.  
 Or, sur ce beau canevas-là,  
 Je vois, étant bien assis là,  
 Des belles et grandes nuances  
 Des tenants et des dépendances  
 De cet événement fatal,  
 Formant un sujet théâtral,  
 En vers d'un style magnifique  
 Et tous remplis de politique,  
 Qui font la nique hautement,  
 Du moins c'est là mon sentiment,  
 À plusieurs de ceux d'*Andromaque*,  
 Si qu'ils ne craignent point l'attaque,  
 Ou l'examen, nenni, nenni,  
 De ce petit de Subligny  
 Qui fit sa critique contre elle  
 Sous le nom de *Folle Querelle*.  
 Qu'il aille, qu'il aille un peu là,  
 Et nous verrons s'il aura prise  
 Sur ces vers que tout chacun prise.  
 Car pour en parler franchement,  
 C'est, je crois, grâce à sa critique  
 Que l'on trouve en ce dramatique  
 Un style bien plus châtié,  
 Plus net et plus purifié.  
 Je me tais de l'économie,  
 Étant ici juge et partie,  
 Car j'ai fait aussi ce sujet,  
 D'un autre ignorant le projet,  
 Et je suis quasi prêt de croire  
 (Mais peut-être m'en fais-je accroire)  
 Que je l'ai tout au moins traité  
 Avec moins d'uniformité ;  
 Que, plus libre dans ma carrière,

J'ai plus varié ma matière ;  
 Qu'avec plus de passion,  
 De véhémence et d'action,  
 J'ai su presser le caractère  
 Et de Néron et de sa mère ;  
 Qu'en chaque acte, comme on a fait,  
 Je ne finis pas le sujet,  
 Faute de quelques vers d'attente  
 Pour joindre la scène suivante ;  
 Que j'ai tout de même à mon gré  
 Chaque incident mieux préparé,  
 Et qu'étant dans la catastrophe  
 Un tant soit peu plus philosophe,  
 Je ne la précipite point.  
 Il peut être que je me flatte  
 [...]  
 J'ajoute, sans aucun abus,  
 Que les acteurs et les actrices  
 [...]  
 Par leur jeu tout miraculeux  
 Et leurs vêtements merveilleux,  
 Charment les yeux et les oreilles  
 De telle sorte, en vérité,  
 Qu'il faudrait de nécessité  
 Trouver maintes choses très belles  
 Quand elles ne seraient point telles.

**Dim 22 décembre 1669**

- *Idem* [*Pourceaugnac*] : 579 l.

**Lun 23 décembre 1669****Mar 24 décembre 1669**

- Registre de La Grange : « Néant. »

**Mer 25 décembre 1669****Jeu 26 décembre 1669****Ven 27 décembre 1669**

- *Idem* [*Pourceaugnac*] : 623 l.

**Sam 28 décembre 1669****Dim 29 décembre 1669**

- *Idem* [*Pourceaugnac*] : 677 l.

**Lun 30 décembre 1669****Mar 31 décembre 1669**

- *Idem* [*Pourceaugnac*] : 323 l.